En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MARDI LE 24 DECEMBRE 1946 — no 6

OBSERVATOIRE

Fidélité à nos traditions

Le "Droit" d'Ottawa nous apportait dernièrement un résumé des paroles prononcées devant le Canadian Club de Québec par M. Vincent Massey, ancien haut-commissaire du Canada à Londres. M. Massez a rendu à nos traditions nationales et religieuses un témoignage que tous feront bien de retenir.

"Canadiens français, a-t-il dit, vous êtes venus ici avant nous, et vous avez établi des traditions de langue, de religion, de culture, auxquelles vous restez fidèles et que nous respectons. Vous pensez, vous aussi, du bien de vos compatriotes de langue anglaise et vous appréciez nos traditions d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Mais ce que nous apprécions tous par-dessus tout, c'est l'héritage de liberté qui nous est venu de la Grande-Bretagne. . . Les autres parties du pays en sont venues à admirer de plus en plus les valeurs profondes qu'elles trouvent au Canada français. A un âge où tant de choses semblent bouleversées, vous êtes restés fidèles à l'idéal du foyer et de la famille, considérée comme cellule essentielle de notre civilisation. Dans un monde qui semble verser de plus en plus dans le matérialisme, vous avez gardé la religion comme guide essentiel de la vie. Alors que l'éducation semble devenir de plus en plus mécanique, vous donnez encore à la culture et aux humanités une place d'honneur dans vos écoles et vos collèges. . . Je suis heureux de constater que le nombre de jeunes Canadiens de langue anglaise qui veulent parler le français augmente constamment. Plus il y aura de Canadiens français connaissant l'anglais, plus il y aura de Canadiens anglais connaissant le français, plus il sera facile de s'entendre entre compatriotes canadiens. . . Nous avons des différences de langue, de religion et d'individualité au Canada, mais nous avons un terrain commun sur lequel nous pouvons bâtir notre avenir. Je suis de ceux qui croient profondément que nous allons trouver ce terrain commun; autrement, nous détruirions deux siècles d'histoire."

Le conférencier a ajouté que les expressions mutuelles de "bonne entente" sont assez fréquentes et, sans doute, très sincères, mais qu'il est impossible de bâtir l'unité nationale simplement sur un échange de compliments, et que le meilleur compliment que l'on puisse se faire entre amis, c'est encore de se dire

(suite à la page 8)



Noël des animaux

Voici le grand jour de Noël;
On entend de joyeux appels.
Partout, jusque chez les bêtes,
On est heureux au temps des Fêtes.

* * *

Voyez près du divin berceau
Toute une foule d'animaux.
Car eux aussi s'empressent
A témoigner leur allégresse.

* * *

La laine frisée sur le dos,
Aux pieds de l'Enfant nouveau,
On entend le mouton qui bêle,
Ses chansons d'une voix grêle.

* * *

C'est l'hiver; il ne fait pas chaud.
Jésus grelotte dans son berceau.
Pour réchauffer le petiot,
On n'a que le souffle des animaux.

* * *

Dans le silence de la nuit,
Les bêtes l'entourent sans bruit.
Tout près, l'âne sommeille,
En "s'envoyant" les deux oreilles.

* * *

Tout à côté, un gros boeuf roux
Regarde avec un oeil bien doux.
Il souffle sur son Créateur
Pour lui donner un peu de chaleur.

* * *

On voit enfin s'approcher,
Près de la crèche les chiens bergers.
Ils "fortillent", ils sont heureux;
On peut voir ça dans leurs yeux.

* * *

Ainsi doucement le temps passe,
Pendant que les humains s'entassent
Dans les théâtres et dans les bals,
En faisant un tapage infernal.

* * *

Quand sonne le coup de minuit,
Les animaux, sans faire de bruit,
Murmurent tout bas en cette Fête.
Et l'on entend parler les bêtes!

* * *

Dans sa crèche l'Enfant nouveau,
Sourit alors aux animaux.
Et l'on voit un rayon de bonheur,
Jusque dans le trou des goffeurs.

Le GOFFEUR

Docteur L.-P. Mousseau, M.D.

Souhaits du président général de l'A.C.F.A.

Ce m'est une bien douce obligation de venir pour la première fois, en ma qualité de président général de l'Association, offrir à tous mes compatriotes de l'Alberta mes meilleurs voeux de joyeux Noël et de bonne et heureuse année.

En jetant un coup d'oeil sur l'année qui vient de s'écouler, il y a lieu, je crois, d'être fier du travail accompli au sein de notre groupe franco-albertain. Notre Association a fait de grands pas dans la voie du progrès. Oeuvres anciennes et oeuvres nouvelles ont souligné une fois de plus l'importance de l'A.C.F.A. Parmi les faits saillants, il importe de mentionner la tenue de notre congrès général et de nos congrès régionaux, l'établissement de notre secrétariat sur des bases solides, la popularité grandissante du Concours de Français, l'arrivée de notre nouveau visiteur d'écoles, la fondation de notre librairie française, etc.

J'ai eu aussi le plaisir, au cours de l'année, de prendre contact avec plusieurs de nos centres. C'est mon désir de me mettre en relation avec tous nos autres groupes, dès que les circonstances le permettront. Je tiens à remercier ici tous ceux qui ont bien voulu m'accorder leur généreux appui; et j'espère que tous continueront à me seconder. C'est un peu avec crainte que j'ai accepté la responsabilité qu'on me confiait en juillet dernier, et en l'acceptant je comptais sur l'aide de tous nos compatriotes.

Comme j'ai eu déjà l'occasion de vous le déclarer, c'est seulement en faisant l'union de toutes nos forces que nous pourrons surmonter les obstacles et travailler sérieusement à notre survivance religieuse et nationale. L'unité, voilà le mot d'ordre de notre groupe en Alberta. Bannissons donc, s'il en est besoin, l'apathie et l'égoïsme; et unissons-nous tous dans l'amour, le dévouement, la persévérance.

En terminant, je ne saurais trouver de meilleures paroles, pour vous transmettre mes voeux, que la formule traditionnelle au Canada français: "Bonne, heureuse et sainte année; et le Paradis à la fin de vos jours."

Docteur L.-P. MOUSSEAU, M.D.
président général de l'A.C.F.A.

Les autorités religieuses et la semaine de la citoyenneté

Le Secrétaire d'Etat a invité les chefs de toutes les églises du Canada à donner leur appui aux célébrations qui auront lieu durant la Semaine de la citoyenneté nationale du 5 au 11 janvier 1947 pour marquer l'entrée en vigueur de la Loi sur la citoyenneté canadienne le 1er janvier 1947.

En réponse à cette invitation les autorités religieuses du Canada ont promis leur collaboration la plus complète.

Le Primat de l'Eglise d'Angleterre au Canada, le Très Révérend T. D. Owen, Son Excellence Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, le Modérateur de l'Eglise-Unie du Canada, le Très Révérend T. W. Jones, le secrétaire de la Conférence de Montréal et d'Ottawa de l'Eglise-Unie du Canada le Révérend William Munroe, et le vice-président de la Fédération baptiste du Canada le professeur Watson Kirkconnell, ont approuvé le but visé par la Semaine de la citoyenneté et ont offert leur coopération.

D'autres expressions d'approbation sont venues des rabbins Benjamin Groner, de Windsor, Abraham Feinberg, de Toronto et A. S. Pimontel, de Montréal.

Le principal article au programme des cérémonies qui auront lieu dans plusieurs villes du Canada de Charlottetown à Victoria, sera la présentation de certificats de citoyenneté aux candidats qui ont rempli les conditions requises pour les obtenir en vertu de la Loi de la citoyenneté canadienne, qui entrera en vigueur le 1er janvier.

Des comités locaux sont en charge du programme de ces cérémonies dans les villes de Charlottetown, Halifax, Fredericton, Québec, Montréal, Toronto, Hamilton, Welland, Sainte-Catherine, Windsor, Sudbury, Winnipeg, Saskatoon, Régina, Edmonton, Vancouver et Victoria.

Pour aider aux comités régionaux, on a esquissé le programme de cérémonies simples et solennelles. Ces cérémonies comprennent une réception dépourvue de formalité au cours de laquelle les autorités civiles, religieuses et scolaires ainsi que les Associations locales pourront rencontrer et accueillir les nouveaux citoyens.

OTTAWA

Au nom de S. E. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, l'administrateur, Mgr Maxime Tessier, invitera le clergé de l'archidiocèse à participer à la Semaine de la citoyenneté, pour répondre à l'invitation du ministre.

REGINA

L'archevêque de Régina, Mgr P. J. Monaghan, a fait savoir au Secrétaire d'Etat que l'archidiocèse de Régina se fera un plaisir de profiter de la circonstance pour expliquer aux fidèles les devoirs de la citoyenneté. "Je suis très heureux de constater, dit S. E. Mgr Monaghan, que le ministre chargé de l'administration de la Loi de la citoyenneté reconnait la valeur des fondements religieux sur lesquels doivent s'appuyer les vertus civiques pour être vraiment efficaces et produire la paix et le bonheur du peuple.

SAINT-JEAN

S. E. Mgr P. A. Bray, évêque de Saint-Jean, a daigné répondre au Secrétaire d'Etat qu'il considère très important d'attirer l'attention des fidèles sur les bienfaits dont jouit le peuple canadien ainsi que sur les droits et les devoirs de la citoyenneté et les principes moraux et religieux qui sont à la base des vertus civiques. Son Excellence promit de demander à tous les prêtres de son diocèse de parler de ces questions à leurs ouailles le dimanche, 5 janvier 1947, premier jour de la Semaine de la citoyenneté canadienne.

TORONTO

Des sentiments analogues ont été exprimés par les chefs de l'Eglise d'Angleterre au Canada. L'Archevêque de Toronto, Primat de l'Eglise anglicane au Canada, le Très Révérend D. T. Owen, a invité tous les membres du clergé de son diocèse une copie de la lettre de l'honorable Secrétaire d'Etat afin de s'assurer de leur entière collaboration.

NIAGARA

L'évêque de Niagara, le Très Révérend L. W. B. Broughall, a attiré l'attention des membres de son clergé sur l'importance de la Semaine de la citoyenneté et les a priés de coopérer à cette louable entreprise.

Nos communistes s'organisent

Toronto. — Plus de 700 délégués de l'alle gauche ouvrière, à la tête desquels se trouvaient des représentants du parti ouvrier-progressiste, se sont réunis ici dimanche, le 15 décembre. L'assemblée a décidé à l'unanimité de transformer le journal hebdomadaire "The Canadian Tribune", organe communiste, en journal quotidien. Le changement s'effectuera le premier mai prochain, au coût de $250,000. La première ronde de l'attaque a été le déclenchement des grèves, ont dit les délégués, la seconde sera la publication du journal.

Frank Arnold, gérant montréalais, de la "Canadian Tribune", a prédit que, devenu quotidien, ce journal jouera un rôle de premier plan dans la lutte qui se livre pour renverser le régime Duplessis. Il a qualifié le chef du gouvernement de Québec, que d'autres orateurs ont accusé de se chauffer du même bois que le premier ministre Drew, d'Ontario, de se nourrir de doctrine fasciste.

Leslie Morris, chef ouvrier-progressiste d'Ontario, a prédit qu'au cours de 1947, les ouvriers, et même les fermiers, s'attaqueraient à tout gouvernement au Canada, sans excepter celui de la Saskatchewan. Il a ajouté que toute opposition aux réformes réclamées par les ouvriers, ou toute atteinte pour mater les ouvriers provoquerait de la part du peuple de ce pays les mesures les plus radicales et les plus complètes. Ils n'auront pas le choix, a dit Morris.

Chef ouvrier condamné

Montréal. — Kent Rowley, chef ouvrier, déclaré coupable par un jury de la Cour du Banc du Roi, d'avoir organisé une émeute lors de la grève de la Montreal Cottons, à Valleyfield, en août dernier, a été condamné à six mois de prison.

En le condamnant, le juge Lazure a dit: "Vous avez été déclaré coupable par 12 jurés. Sachez bien que la sentence que je dois vous imposer n'est pas prononcée contre vous parce que vous êtes un chef ouvrier, mais bien parce que vous avez violé un article du code pénal".

Population de la France

Paris. — Les résultats du recensement de mars dernier ne peuvent pas encore être établis de façon définitive. Toutefois, l'institut national de la statistique évalue provisoirement la population légale ou de résidence habituelle dans les quatre-vingt-dix départements à 40 millions et demi. La diminution serait ainsi de 1,400,000 habitants depuis 1936.

En regard de cette dépopulation, on notera comme un signe encourageant l'accroissement de la natalité. Le nombre des enfants nés vivants a été de 105,000 dans le premier trimestre de cette année, contre 156,000 dans le premier trimestre de 1939.

Les nouveaux passeports

Ottawa. — Pour la première fois, les Canadiens ne seront pas enregistrés comme des sujets britanniques, mais comme des citoyens canadiens dans les nouveaux passeports que le Canada émettra à compter du 1er janvier prochain.

Pour la première fois également, ces passeports ne porteront plus la signature du gouverneur général du Canada, mais celle du ministre des Affaires extérieures du Canada. Enfin, les passeports seront encore émis au nom de "sa majesté le roi", mais techniquement il s'agira du "roi du Canada". Ces changements sont une conséquence de la nouvelle loi sur la citoyenneté canadienne.

Fils d'ambassadeur à Oka

Montréal. — Il y a un mois, M. Georges Vanier, fils de l'ambassadeur canadien en France, entrait à titre de postulant à la Trappe d'Oka avec l'intention de faire sienne la règle des Cisterciens de la stricte observance. Dimanche, le 15 décembre, les supérieurs l'admettaient au rang des novices. Le finissant du collège Loyola, premier de classe, à qui, un soir de juin 1944, on décernait son diplôme avec la mention "maxima cum laude", y revêtait la bure de l'ordre. Désormais, il sera pour tous le Frère Bénédict.

Ses études terminées, M. Vanier a fait du service pendant six mois dans l'armée. Après un séjour d'un an dans la capitale française, il revenait à Montréal peu de temps avant de demander son admission à la Trappe.

La famine en Allemagne

Régime barbare à Varsovie

Les prisons de Pologne, rapportent des informations sûres, regorgent non tant de bandits, de voleurs et de trafiquants du marché noir, que d'adversaires du gouvernement pro-soviétique. Il a même fallu réquisitionner à Varsovie un vaste édifice où les Allemands avaient installé, durant l'occupation, des chambres de tortures. C'est dans ces chambres, situées sous terre, que la police polonaise renferme actuellement les ennemis du nouveau régime qui refusent d'avouer les crimes qu'on leur reproche. L'obscurité la plus complète y règne, sauf au moment du maigre repas de pain et d'eau où filtre une faible lumière. Des portes qui empêchent de pénétrer le moindre souffle d'air sont constamment fermées de telle sorte qu'au bout de quelques jours les prisonniers perdent connaissance. On les ranime alors avec de l'oxygène. Après ce traitement ils sont habituellement prêts à avouer tout ce qu'on veut. Vu le grand nombre de prisonniers, il a été décidé d'en transporter plusieurs groupes dans les profondeurs de la Russie.

Dangers constants d'une autre guerre

Saragosse, Espagne. — Le généralissime Franco a déclaré au peuple espagnol que le monde "sera aux portes d'une guerre qui pourra être déclarée n'importe quand" aussi longtemps "que la conception matérialiste de la vie subsistera. . ., alors que l'hypocrisie et la mauvaise foi sont monnaies courantes et le respect des conventions, chose morte".

Franco a dit que "le nouveau Pearl Harbor ne sera pas le bombardement d'unités navales dans un port, par des bombes volantes ou des bombes atomiques, qui détruisent par surprise les villes et les industries.

"On se servira plutôt de la cinquième colonne, dit-il, composée d'hommes à double nationalité, une apparente et l'autre potentielle, qui paralyseront le système circulatoire vital des peuples. Ils entreront par des portes stupidement ouvertes par des démocraties innocentes et sans compréhension."

Franco ne s'en est pas pris directement à la résolution anti-espagnole adoptée par les Nations-unies, mais il a fait allusion à cette propagande dirigée contre l'Espagne "par des postes de radio au service du communisme et de la franc-maçonnerie."

Mgr Ulric Perron, vicaire gén. de Québec, décédé

Québec. — L'une des plus belles figures du clergé du diocèse de Québec vient de disparaître dans la personne de Mgr Ulric Perron, protonotaire apostolique et vicaire général, décédé à l'âge de 74 ans et 3 mois.

La situation en Allemagne est un "cancer" au coeur de l'Europe

Fiasco de l'occupation britannique. — Jeunes filles d'Autriche déportées et livrées au vice des soldats russes.

(Reproduction interdite)

Le présent article est une traduction autorisée de "Review of World Affairs" (numéro de décembre), publié par J. M. Dent & Son (Canada) Ltd., 224 Bloor St. West, Toronto.

* * *

Des centaines de mille Allemands vivent dans de véritables trous de rats, sous les débris, sans chaleur, ni lumière, ni commodités sanitaires. Ils se traînent au dehors, le visage livide, et rôdent dans ce monde de ruines, sans autre base que le désespoir, lorsqu'ils se voient en face de la ration officielle de nourriture. Leur faim est cruelle.

Beaucoup de débris sont encore amoncellés sur le pavé et dans la rue, dans l'état exact où ils tombèrent il y a deux ou trois ans; pourtant des milliers de béliers mécaniques (bulldozers), abandonnés après la guerre en différentes parties du monde, pourraient déblayer cette pourriture en un temps relativement court. Sans de telles méthodes personne ne peut prévoir quand on pourra tout nettoyer. Si on se mettait à enlever seulement 1,000 tonnes par jour dans Essen, il faudrait 15 ans pour finir la besogne.

Sous ces débris il y a des milliers de cadavres en décomposition. Tout ce spectacle représente une cruelle et terrifiante misère. Il y en a qui disent que les Allemands ont mérité ce traitement et qu'ils doivent "tremper dans leur jus." Cependant nous devons nous rappeler que les contrôles militaires aux frontières n'empêchent pas les germes d'idées subversives de se répandre sur le continent et même à travers le monde entier. Nos Alliés qui touchent aux frontières de l'Allemagne ne peuvent pas non plus se remettre, lorsque le coeur de l'Europe est rongé par une maladie fatale.

La situation physique et politique s'en va lentement vers une catastrophe. On pourrait pourtant éviter une telle catastrophe. On peut encore maîtriser la situation. Dans six mois ou un an il sera trop tard.

Les faits élémentaires sont connus de la plupart. L'Allemagne ne peut ni produire de charbon, ni enlever les monceaux de débris dans les cités, ni reconstruire, si elle manque de nourriture. Actuellement, il n'y a pas suffisamment de nourriture pour lui permettre de survivre, en tout cas pas assez pour favoriser la production. D'autre part sans charbon, l'Allemagne ne peut produire de nourriture. Actuellement trop de charbon est exporté: une partie en France, parce que si la France ne le reçoit pas, il pourrait y avoir des répercussions; une partie en Suède, parce que sans cela, ce pays serait obligé de recourir au charbon de Pologne sous le contrôle de la Russie, et il s'ensuivrait de graves conséquences. Il y a d'autres réclamations. Toutes se font pressantes. Cependant ni la France, ni la Suède, ni aucun autre pays d'Europe ne peut survivre si au coeur même de l'Europe on tolère un cancer mortel.

Autres plaies et remèdes

La même édition de "Review of World Affairs" souligne d'autres aspects de la situation en Allemagne. L'armée d'occupation britannique est une "horde d'officiels de second rang". La bureaucratie se fait sentir partout. Les autorités britanniques s'efforcent de porter au pouvoir les Démocrates socialistes, dont un grand nombre sont aussi païens que les Nazis. Par contre, les Russes font tout leur possible pour gagner la sympathie des Allemands. Actuellement une armée allemande est formée et entraînée en Russie sous le commandement de Von Seidlitz.

Et la Revue conclut ce chapitre en disant:

"Là est le suprême danger. Le seul moyen d'y remédier c'est de: 1.—envoyer et maintenir dans les zones de l'Ouest une armée d'occupation impressionnante et de première qualité; 2.—refuser absolument de créer un gouver-

(suite à la page 8)

Principales conclusions de la conférence de l'agriculture

Les principales conclusions de la 5e conférence annuelle fédérale-provinciale tenue à Ottawa du 2 au 4 décembre 1946, ont été exposées dans le discours de clôture de la conférence prononcé par M. James Gardiner, ministre fédéral de l'Agriculture. Voici ces conclusions auxquelles la conférence a unanimement souscrit:

"On devrait s'efforcer d'accroître la production des bestiaux et des produits laitiers et de maintenir la production actuelle des volailles et des oeufs;

"Si nous voulons accroître la production des bestiaux tout en ayant du blé pour la consommation humaine, les superficies ensemencées en orge devraient être agrandies;

"Si nous voulons maintenir nos réserves d'avoine pour parer à une récolte déficitaire possible afin d'assurer l'alimentation de la population animale actuelle pendant toute la durée de nos longs hivers, les superficies consacrées à la culture de l'avoine devraient être augmentées;

"Si nous voulons accroître l'étendue ensemencée en orge et en avoine, le meilleur moyen d'y arriver est de réduire les cultures de blé dans l'Ouest du Canada.

"Si c'est là notre objectif, nous ne pouvons le réaliser, surtout en ce qui concerne l'orge, qu'en faisant rendre à l'orge autant par acre que dans le cas du blé.

"La conférence est d'avis que le rendement de l'orge pourrait être assuré et qu'on parviendrait à accroître la superficie exigée en versant une prime d'ensemencement aux cultivateurs qui produisent de l'orge dans les provinces de l'Ouest.

"La conférence est d'avis que si une prime d'ensemencement est payée dans les provinces de l'Ouest, la prime de 15 cents devrait être supprimée dans l'Ouest et l'on devrait maintenir le paiement des frais de transport aux provinces de l'Est et à la Colombie canadienne.

"La conférence est d'avis que si l'on obtient l'accroissement prévue dans la production de l'orge, nous devrions prendre les mesures nécessaires pour stimuler la production des porcs et du lait et surtout du lait destiné à la fabrication du beurre et du fromage.

"On a prétendu que pour encourager la production des produits de bestiaux, surtout des produits laitiers, il est nécessaire d'augmenter les approvisionnements de tourteau de lin. S'il doit en être ainsi, il faut augmenter la production de la graine de lin dans l'Ouest. La conférence est d'avis que l'on ne peut y arriver qu'en augmentant le rendement du lin."

La signification des apparitions de la sainte Vierge aux bergers de Fatima

"La Russie va se convertir et la paix sera établie dans le monde aussitôt qu'il y aura suffisamment de catholiques qui obéiront à Notre-Dame du Rosaire de Fatima." Voilà ce qu'a déclaré Sr Lucia, voyante de Fatima, à laquelle la Ste Vierge apparut six fois en 1917 et plusieurs fois depuis lors.

Ce message fut transmis par M. John M. Haffert, auteur et conférencier marial renommé, de retour de Fatima, Portugal. M. Haffert donna une série de conférences à Cleveland au début de décembre.

La conversion de la Russie, dit M. Haffert, suivra la consécration solennelle de la Russie au Coeur Immaculé de Marie, qui sera faite par le pape et les évêques du monde entier.

M. Haffert passa plusieurs heures avec Sr Lucia, des religieuses de Ste-Dorothée, qui était autrefois la petite Lucia de Jésus, une des trois enfants-bergers auxquels Notre-Dame du Rosaire apparut de mai à octobre 1917, durant la première guerre mondiale.

L'auteur marial demanda à la religieuse s'il y aurait une troisième guerre mondiale. Elle répondit que le Saint-Père et les évêques s'uniraient pour consacrer la Russie à la Ste-Vierge.

La paix sera-t-elle ensuite rétablie? demanda M. Haffert.

Et Sr Lucia de répondre: "Oui, c'est ce qu'a dit Notre-Dame."

M. Haffert demanda ensuite si elle voulait dire que la paix serait établie sans une troisième guerre mondiale qui parait inévitable en Europe. Sr Lucia répondit encore: **"Oui, c'est ce qu'a dit Notre-Dame."**

M. Haffert voulut savoir quand la consécration de la Russie par la hiérarchie de l'Eglise aurait lieu. — "Pas avant qu'un nombre suffisant de catholiques aient répondu aux demandes de Notre-Dame," dit Sr. Lucia.

Notre-Dame demanda lors de ses apparitions à Fatima que les gens réforment leur vie; qu'ils se consacrent à son Coeur immaculé; qu'ils récitent le rosaire fréquemment et pieusement; et qu'ils reçoivent la sainte communion tous les premiers samedis de chaque mois.

M. Haffert demanda à Sr Lucia quelle était la première demande de la sainte Vierge .... la pleine signification des apparitions de Fatima. La voyante répondit: "sacrifice."

Sur la demande de son interlocuteur, Sr Lucia donna quelques précisions:

"Le message principal de Fatima n'est pas la récitation du rosaire, mais le changement de vie et l'acception des sacrifices nécessaires pour l'accomplissement du devoir d'Etat. Une dévotion sincère à Marie sera un secours dans cette tâche."

L'accomplissement de leur devoir par les catholiques. Voilà le sacrifice que Notre-Dame demanda et la pleine signification des apparitions de Fatima.

La religieuse expliqua que les catholiques obtiendront le courage nécessaire en étant consacrés à Marie; en portant le scapulaire; en ayant confiance en Elle et en récitant le rosaire souvent et avec dévotion.

L'évêque de Fatima confirma l'interprétation de Sr. Lucia en ces mots: "Le vrai sens des apparitions de Fatima se résume comme suit: les catholiques doivent vivre dans la réalisation de leur consécration à Marie, qui est personnifiée par la dévotion au scapulaire, par la récitation fréquente du rosaire et par l'accomplissement de leur devoir d'Etat."

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

René Collins, Fort Kent, Alta

Marcel Bernier, Beiseker, Alta

Jos. Dubuc, Vegreville, Alta

Mme Pierre Potvin, Legal, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 1e novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministere des Postes, Ottawa.

MARDI LE 24 DECEMBRE 1946

Les institutions britanniques, la tolérance et le respect

Les journaux anglo-saxons, de même que certains orateurs "mange-canayen" (Chubby Power, Philpott), et même Eugène L'Heureux, continuent à s'en donner à coeur-joie en daubant sur Québec. La cause qui soulève leurs protestations: le gouvernement de Québec a résolu de se débarrasser de la meute des Témoins de Jéhovah dont la haine sectaire est connue de tous. M. Power veut se faire du capital politique; la presse anglaise et M. Philpott trouvent l'occasion bonne de s'attaquer à l'élément catholique et français; quant à M. L'Heureux, le prédicateur "constructif", le "défenseur de l'autorité", il n'aime pas Duplessis, ni aucun adversaire politique. Tous ces gens protestent, au nom des institutions britanniques, contre le traitement fait aux Témoins de Jéhovah.

Justice, liberté de conscience et de parole, lutte contre le fascisme, droit à l'Habeas corpus, les défenseurs de Jéhovah font appel à tout un dictionnaire de mots; ils en usent et en abusent pour nous prouver, qu'une fois encore, Québec (c'est-à-dire l'Eglise catholique et l'élément français) a tort. Voyons donc, un peu.

Repassons notre histoire, la plus récente, celle qui date de 1939. Le gouvernement fédéral, au cours de ces toutes dernières années, avait déclaré illégale la secte des Témoins. On la tenait pour dangereuse, contraire aux intérêts du pays et de l'effort de guerre. Pas un mot de protestation nulle part. Voici que le gouvernement de Québec fait la même déclaration. Aussitôt l'on crie au scandale, au fascisme; on croirait même que l'Empire britannique va sombrer. Y a-t-il deux façons d'interpréter les institutions britanniques?

Les Témoins peuvent insulter l'Eglise catholique, jeter l'injure sur les Canadiens français, mépriser l'autorité civile. A en croire certains, il faudrait les laisser faire sous prétexte de liberté de conscience et de parole. Par contre, le gouvernement de Québec et les citoyens veulent-ils se protéger et maintenir l'ordre? Pour ceux-ci il n'y a plus de liberté de parole. Ils n'auraient même pas le droit de traduire les Témoins devant les tribunaux. Les témoins seraient au-dessus de la Justice. Y aurait-il donc deux façons d'interpréter les institutions britanniques?

Pendant la guerre, on eut des camps de concentration où même de paisibles citoyens furent emprisonnés sans procès. Les journaux impérialistes se fichaient bien alors de l'Habeas corpus. Aujourd'hui que le gouvernement de Québec entend faire simplement observer la loi, les mêmes journaux anglo-saxons jettent les hauts cris. Pendant la guerre on jettait les citoyens dans les camps de concentration "sans autre forme de procès". Aujourd'hui on n'aurait pas le droit d'arrêter un Témoin, même lorsqu'il vient vous insulter jusque dans votre foyer. Y a-t-il deux façons d'interpréter les institutions britanniques?

On fait grand cas libertés civiles et religieuses des Témoins. Certains Anglo-Saxons sont soudainement pris de scrupules. Ils réclament à grands cris le respect des minorités religieuses. Et dans le même temps que se passe-t-il? En Nouvelle-Ecosse, une négresse se voit, à cause de la couleur de sa peau, refuser l'entrée d'un théâtre; à Victoria, un groupe fait une violente opposition à la procession du T. S. Sacrement; à Winnipeg et Toronto, on a eu de petites persécutions contre les Juifs. Les journaux anglais, M. Power, M. Philpott, n'ont pas soufflé un seul mot. Y a-t-il deux façons di'nterpréter les institutions britanniques?

Pourquoi ceux qui prennent la défense des Témoins, ne prennent-ils pas aussi la défense des libertés religieuses en Ontario, là où les écoles catholiques sont violemment attaquées par les sectes protestantes?

On fait grande cas de la liberté de conscience et de parole pour les Témoins. Pourquoi ne fait-on pas autant attention à la liberté des catholiques et des Canadiens français? Pourquoi n'avons-nous pas notre pleine liberté de conscience et de parole dans nos écoles? Pourquoi proscrit-on la religion et la langue française? Que fait-on alors des institutions britanniques? Les Témoins peuvent abuser de la parole pour insulter la religion et l'autorité civile. Et on les tolère. Quant à l'élément catholique et français, on lui refuse l'usage de sa langue maternelle pour prier Dieu et maintenir sa culture et ses traditions les plus saines. Au nom des institutions britanniques on méprise jusqu'aux droits naturels les plus sacrés. Y a-t-il deux façons d'interpréter les institutions britanniques?

Ce n'est certes pas de cette façon qu'on inspirera le respect des coutumes et des traditions britanniques. A la vérité, ce ne sont pas les institutions britanniques qui sont à blâmer, mais les esprits fanatisés par la haine de tout ce qui est catholique et français. Les premières sont admirables; les seconds n'ont rien de britannique et ils méritent à peine notre mépris. Etablissons en Canada le véritable esprit des institutions britanniques; on assistera à une heureuse révolution. Nos concitoyens anglo-saxons et protestants le voudront-ils?

P.-E B.

En lisant les journaux

Retour au bon sens

TERRE DE CHEZ NOUS.—Il n'est pas rare qu'on entende affirmer que toute l'économie canadienne est orientée en fonction des besoins ou nécessités de l'Angleterre. Il va sans dire que l'économie agricole n'a pas échappé à la tornade impérialiste qui a soufflé dans nos milieux officiels surtout pendant les dernières années de guerre. Va-t-on enfin retourner au bon sens? Certaines affirmations, le laissent prévoir. Ainsi, la semaine dernière, lors de son allocution d'ouverture de la conférence fédérale-provinciale, le ministre fédéral de l'Agriculture, M. James-G. Gardiner, a dit ceci: "Il me semble que nous affaiblissons notre position en regard du contribuable canadien en basant nos réclamations sur les besoins de l'Angleterre et de l'Europe. Nos réclamations vis-à-vis le contribuable canadien doivent être basées sur les besoins des fermiers et sur les demandes du public consommateur canadien." Est-ce là l'expression d'un remords ou d'une constatation des faits? Nous l'ignorons. Mais il est certain que ces mots valent la peine qu'on les souligne surtout après avoir entendu pendant tant d'années l'expression d'idées contraires. Nous sommes l'un de ceux qui croient que le marché anglais peut constituer un débouché intéressant, peut-être même nécessaire, pour faciliter l'écoulement de notre surplus ordinaire de vivres. Mais de là à subordonner toute notre production à des aléas politiques ou économiques hors de notre contrôle, il y a une marge. Et, cette marge représente le bon sens et nos meilleurs intérêts. Puisse M. Gardiner rester dans les mêmes dispositions.

Le problème de la natalité

LE DEVOIR.—Récemment, le juge ontarien McRuer constatait que le tiers des familles canadiennes n'avaient pas d'enfants. En fait, depuis vingt-cinq ans, le taux de natalité a constamment régressé, et l'augmentation annuelle du nombre des divorces n'est pas pour amender la situation.

C'est un phénomène qui inquiète d'autres pays et en particulier le groupe anglo-saxon et la France. En 1938, un expert démographe anglais prédisait qu'au taux courant de dénatalité, la population de l'Angleterre se verrait réduite à 5,000,000 d'habitants et la baisse datait de 1880.

Le "Toronto Star," qui commente ces chiffres, croit que les principales causes, au Canada comme ailleurs, sont la crainte de l'avenir et le refus d'accepter un niveau de vie matériel inférieur. Et il cite à ce sujet, les réponses d'un groupe de jeunes Anglaises à un questionnaire dressé spécialement sur ce problème.

Ces jeunes femmes estiment que, pour hausser le taux des naissances, il faudrait:

"Des maisons avec suffisamment d'espace pour les enfants, en plus d'un équipement approprié pour économiser le labeur domestique; des bonnes pour aider les mamans; des maternelles; des endroits publics d'amusements pour la famille; des allocations familiales; des secours de maternité et des services pour le bien-être social des enfants afin de permettre aux femmes qui ont un entraînement professionnel de savoir assumer la tenue d'une maison; des services pour le bien-être physique et intellectuel des enfants; égalité pour les femmes dans toutes les lois d'assurances sociales."

Il y a dans ces réclamations bon nombre d'excellentes vérités, quoiqu'on ait parfois l'impression d'une liste dressée par quelque dame d'un quartier ultra-fashionable. Il faut souhaiter, certes, que toutes ces merveilles se réalisent un jour, pour la plupart, et on doit y tendre.

Mais il est significatif qu'on ait fait le silence sur la cause principale du fléchissement de la natalité: l'affaiblissement ou le manque de conviction religieuses. Imaginer, en effet, que l'adoucissement—pour ne pas dire l'amollissement—des conditions de vie, s'il ne coïncide pas avec une vie religieuse intense, va pousser les peuples à une hausse de population, c'est méconnaitre les leçons de l'histoire. Il n'est pas d'exemple où le progrès uniquement matérialiste n'ait pas entraîné la décadence pure et simple.

Alexis GAGNON

La question espagnole

THE GLOBE AND MAIL.—Il est clair que l'ONU, si elle ne veut pas se donner figure ridicule sur cette question, doit ou prendre contre Franco des mesures vraiment rigoureuses, ou cesser de parler de lui. Franco ne manifeste aucune inclination à se retirer volontairement, mais il pourrait être chassé par la force. Les membres de l'ONU désirent-ils prendre la responsabilité de provoquer contre lui une révolte, ce qui signifierait nécessairement donner une aide militaire effective au parti anti-Franco, dans une guerre civile, parce que l'ONU ne pourrait pas se permettre d'être liée à une révolution sans succès. Il est clair que les membres de l'ONU, étant tombés d'accord, il y a quelque temps, sur le fait que Franco n'est pas une menace pour la paix de l'univers, n'ont aucune excuse raisonnable de se servir contre lui de la force militaire. Sont-ils prêts à se servir de la pression économique et à maintenir celle-ci unanimement et avec vigueur, assez longtemps pour obliger Franco à s'en aller? Ils ne le sont évidemment pas. Il n'y a aucun désir collectif d'infliger de nouvelles souffrances aux Espagnols, même s'ils ont partagé la culpabilité de guerre des nations de l'Axe.

A part de faire sauter Franco à coups de canon, ou de tenter d'affamer son peuple au point que celui-ci veuille le mettre à la porte à coups de bottes, il n'y a rien à faire à propos de lui, si ce n'est d'attendre patiemment l'inévitable changement. De pieuses résolutions condamnant le régime sont purement stupides. La rupture des relations diplomatiques n'aura pas plus d'effet.

Les nombreux avantages de l'établissement rural

Lettre collective des archevêques et évêques de la province de Québec

(Suite)

Devoirs de chacun et moyens d'assurer le succès

27. L'oeuvre colonisatrice impose à tous des devoirs. Les plus intéressés sont les parents, surtout ceux qui vivent à la campagne et dont le bon Dieu a visiblement béni l'union. Ils ont reçu de la Providence la mission d'élever leurs enfants. Ils se doivent de veiller à leur formation, de les préserver des dangers et de les mettre en état de vivre honorablement, dans des conditions de nature et de milieu favorables. Malheureusement, on comprend parfois mal ce devoir.

28. Il arrive souvent, dans les vieilles paroisses, que le bien paternel passe au pleus jeune des garçons. Les autres grandissent avec la conviction qu'il leur sera impossible d'acquérir une terre et de s'établir. Ces derniers se désintéressent de la culture, louent au petit bonheur leurs services ou cherchent à apprendre un métier. Comme ils n'entrevoient pas le jour où ils pourront fonder un foyer à la campagne, ils la désertent et s'en vont en ville grossir le nombre des journaliers.

29. Les parents peuvent et doivent éviter pareils déboires à leurs grands garçons. A cette fin, qu'ils s'appliquent à leur faire aimer la terre, qu'ils nourrissent chez eux l'ambition de posséder un jour un beau domaine, qu'ils les intéressent financièrement à l'exploitation de la ferme, qu'ils se renseignent à bonne source sur les possibilités et les facilités d'établir leurs fils dans les régions nouvelles, qu'ils songent aux-mêmes à se diriger, avec toute leur famille, vers les pays neufs.

30. Les colons, qui réussissent le mieux et sont le plus heureux, sont précisément ceux qui se transplantent dans de telles conditions. La famille restant unie, l'ennui est moins a craindre. On ne sent pas l'éloignement quand on reste avec les siens. C'est tout simplement la vie qui continue, sans doute dans des cadres nouveaux, mais aussi avec des perspectives tellement plus souriantes pour l'avenir. On voit alors se reproduire le spectacle de ces familles-souches qui, après avoir établi tout près d'elles leurs descendants, baptisent de leurs noms les rangs qu'elles ont peuplés. Il faut louer ces courageux pionniers. Ils font mieux que d'aligner leurs noms dans les colonnes des guides d'adresses de nos villes, où l'on peut vivre des années sur la même rue, sans connaitre ses voisins. Grâce à leur esprit de foi et à leur énergie indomptable, ils prolongent ce qu'on a appelé le miracle de notre survivance.

31. Les éducateurs ont aussi leur part à faire en vue de créer une atmosphère favorable à la colonisation. Ils ne peuvent se désintéresser du développement de notre pays, de la mise en valeur de ses ressources naturelles, de l'établisement de notre jeunesse. On ne comprendra jamais bien le problème et l'on n'y trouvera que des solutions partielles, tant que tous les esprits sérieux ne s'y intéresseront point et n'en feront pas l'objet de leur active sollicitude.

32. Que de renseignements utiles, de connaissances pratiques les éducateurs peuvent donner à leurs élèves, à l'occasion de l'enseignement de l'histoire et de la géographie! S'il n'est pas inutile d'apprendre la géographie des Etats étrangers, il importe davantage de connaitre la carte de notre pays, de savoir les beautés naturelles et les ressources que recèlent, par exemple, le Nord-Ouest québecois, le nouvel Ontario et l'Ouest canadien. Nos jeunes gens surtout doivent être mieux renseignés sur nos centres de colonisation, sur les forêts à défricher, les cantons à prendre, les paroisses à créer.

33. Il faut en dire autant de l'histoire, grande et petite qui, pour un grand nombre reste un "écrin de perles ignorées," selon le mot de Louis Fréchette. Les élèves ne doivent pas ignorer les buts qui ont présidé aux grands mouvements de colonisation, et les résultats qu'ils ont donnés. Ils ne doivent pas non plus ignorer les noms de ceux qui en sont responsables: les rois de France, leurs ministres, leurs intendants, surtout Jean Talon avec ses merveilleux établissements de la côte de Beaupré, Mgr de Laval et quelques-uns de ses successeurs, les missionnaires Récollets, Jésuites, Sulpiciens, les explorateurs et les découvreurs. Connaissent-ils davantage l'oeuvre colonisatrice qui s'est accomplie, au siècle dernier? Savent-ils au moins ce qui s'est fait depuis quinze ans?

34. Donc, que les éducateurs tournent les regards de leurs élèves vers les régions pleines de promesses, où l'on peut se diriger et s'établir sans avoir à quitter sa province ou son pays. Qu'ils fassent revivre les gestes des anciens Canadiens et montrent comment nos pères ont accompli leur devoir et mis en valeur nos richesses nationales. Ce faisant, ils éveilleront des espoirs bien fondés et de légitimes ambitions, et ils serviront intelligemment la cause de la colonisation.

35. Nous en venons maintenant au rôle qui revient à l'Etat en matière de colonisation. Loin de Nous l'idée de dicter une ligne de conduite aux pouvoirs publics. Nous voulons simplement rappeler quelques principes. Pour mener à bonne fin une entreprise de cette envergure, il faut un plan d'ensemble, de l'argent pour le réaliser, des colons pour peupler les régions nouvelles.

36. Le plan d'ensemble existe déjà. A la demande des autorités de la province, des experts ont enquêté et soumis un rapport qui a fait impression dans tous les milieux. Retenons-en les idées maitresses. Ce rapport insiste: 1) sur l'obligation d'adapter toute politique de colonisation aux exigences de chaque région; 2) sur l'importance d'assurer au colon un travail rémunérateur durant les douze mois de l'année, de le protéger contre les pilleurs de lots, les marchands de bois, les compagnies forestières et, parfois, contre lui-même quand, par ignorance ou mauvais calculs, il dessert ses propres intérêts et ceux de sa famille; 3) sur le caractère familial et coopératif qu'il faut conserver aux établissements de colonisation, en encourageant l'artisanat, la petite industrie, les syndicats de travail, les chantiers coopératifs, etc.; 4) sur la nécessité d'accorder des secours spéciaux aux régions les plus éloignées des centres organisés, en vue de les doter le plus tôt possible des institutions indispensables à la vie sociale.

37. Pour réaliser un tel plan, il faut de l'argent. Il ne faut pas toutefois exagérer les choses et prétendre qu'il en coûte toujours trop cher de faire de la colonisation, sous prétexte que cela rapporte trop peu au pays. Est-ce qu'il n'est pas aussi onéreux, et beaucoup moins profitable, de laisser l'excédent de notre population rurale s'entasser dans les villes, où sa seule présence crée toute une série de problèmes sociaux, dont la solution est extrêmement compliquée et très coûteuse? De plus, n'oublions pas que la stabilité et l'indépendance des travailleurs autonomes représentent pour la nation un actif très appréciable, alors que l'état d'insécurité et de sujétion des salariés des villes constitue souvent un passif qui grève lourdement le budget de l'Etat.

38. On pense trop au capital argent et pas assez au capital humain, comme si la richesse des hommes ne l'emportait pas, et de beaucoup, sur les valeurs monnayées. "Des hommes! disait avec raison le romancier français de Vogué; ne regrettez pas votre argent, mettez-y le prix: on ne paiera jamais trop cher cette denrée-là." Un autre écrivain, un sociologue ontarien, ne pense pas autrement. D'après lui, l'établissement sur la terre a toujours été et sera toujours l'une des mesures les plus salutaires, le meilleur des placements que puisse faire un pays. Avec un brin d'amertume il constate que seule la province de Québec est en mesure de lancer un vaste programme de colonisation, parce que seule elle possède l'élément humain capable de se tirer d'affaire sur un lot; en mesure aussi à cause de ses dispositions psychologiques, d'accepter les sacrifices inhérents au dur métier de défricheurs. Il conclut par ces mots qui sont à retenir: "Québec est très fortuné de compter parmi sa population des hommes et des femmes encore capables, dans le siècle d'aisance que nous traversons, de tenter la grande aventure de se tailler un domaine viable à même la forêt vierge."

39. Bien inspirés sont donc les gouvernants qui ne craignent pas d'augmenter les subsides destinés à la colonisation, et qui voient à leur faire produire tout leur rendement. Une politique d'établissement qui voit grand et loin n'est réalisable qu'à la condition d'être largement subventionnée.

40. Le meilleur plan de colonisation est celui qui, en plus de s'assurer le concours de toutes les bonnes volontés, sait tirer le meilleur parti de l'effort individuel. D'où l'importance de choisir judicieusement les colons. Dans le Québec, ce choix relève d'un organisme tripartie formé d'un comité paroissial, d'une société diocésaine et d'une commission de retour à la terre qui dépend du ministère de la Colonisation.

41. Si tous les rouages de cet organisme sont importants, il reste que le Comité paroissial a une singulière responsabilité. Il est seul à bien connaitre les candidats. Qu'il tienne compte toujours des qualités d'ordre physique et moral que doit posséder un bon colon: une santé convenable, certaines aptitudes pour la culture de la terre, l'amour du travail, de l'endurance, de l'esprit de sacrifice, de l'initiative, de la facilité d'adaptation à un milieu nouveau. Qu'il ne néglige pas de faire enquête sur la valeur morale de l'épouse, sur sa décision de partager courageusement le sort de son mari. Qu'il écarte résolument les indésirables, dont la présence dans une colonie constitue une charge et cause de sérieux ennuis.

(suite à la page 3)

Voici le projet proposé pour le district d'hôpital municipal de Westlock

En conformité avec les règlements de la loi "Municipal Hospitals Act, R.S.A.", 1942, une pétition fut reçue le 17 mai 1946 par le Ministre de la Santé à Edmonton demandant l'établissement d'un district d'hôpital municipal dans les limites du territoire ci-dessous décrites.

En réponse à cette requête, le Ministre de la Santé a établi le District d'Hôpital Municipal de Westlock le 18 novembre 1946; auquel il a donné instruction de préparer les plans nécessaires tant pour la construction que pour le fonctionnement d'un hôpital dans ledit district, en conformité avec la loi "Municipal Hospitals Act".

Le Comité provisoire s'est réuni le 10 décembre 1946 alors qu'il a préparé le projet décrit plus bas en se basant sur le "Municipal Hospitals Act". Le projet sera annoncé à travers tout ledit district par la voix du "Westlock Witness" et de "La Survivance", journaux circulant dans le district, durant une période de sept jours, après quoi, pourvu que toutes les stipulations du "Municipal Hospitals Act" aient été prises en considération, le projet sera soumis au Ministre pour son approbation finale et une date sera fixée, qui ne devra pas dépasser les trente jours qui suivront cette approbation, où les contribuables dudit district seront appelés à donner leur vote pour l'adoption ou le rejet dudit projet.

Le territoire compris dans le District d'Hôpital est le suivant:

(a) Cette partie du District Municipal de Westlock, no 92, communément décrit tel que ci-dessous:

Townships 60, 61 et 62, Range 24, ouest du 4e méridien
Sections 13 à 36 inclusivement dans le Township 59, Range 25 ouest du 4ème méridien
Townships 60, 61 et 62, Range 25, ouest du 4ème méridien
Sections 13 à 36 inclusivement dans le Township 59, Range 26, ouest du 4ème méridien
Townships 60, 61 et 62, Range 26, ouest du 4ème méridien
Partie des Sections 13 à 17, 20 à 29, 32 à 36, inclusivement dans le Township 59, Range 27, ouest du 4ème méridien
Townships 60, 61 et 62, Range 27, ouest du 4ème méridien
Townships 58, 59, 60, 61 et 62, Range 1, ouest du 5ème méridien

(b) Cette partie du District Municipal de Morinville, no 91, communément décrit tel que ci-dessous:

Sections 13 à 36 inclusivement, Township 58, Range 25, ouest du 4ème méridien
Sections 1 à 12 inclusivement, Township 59, Range 25, ouest du 4ème méridien
Sections 13 à 36 inclusivement, Township 58, Range 26, ouest du 4ème méridien
Sections 1 à 12 inclusivement, Township 59, Range 26, ouest du 4ème méridien
Sections 25, 26, 27, 28, 33, 34, 35 et 36, Township 37, Range 27, Township 58, Range 27, ouest du 4ème méridien
Partie des Sections 1 à 5, 8 à 12 inclusivement, dans le Township 59, Range 27, ouest du 4ème méridien

(c) Le Village de Westlock.

Le projet d'hôpital soumis par le Comité provisoire à l'approbation des contribuables est le suivant:

(1) Donner au Comité de l'Hôpital l'autorisation nécessaire afin de choisir l'un ou l'autre des plans suivants:

(a) Un plan d'hospitalisation avec l'Hôpital Immaculata de Westlock pour les contribuables résidants et leur épouse, leur famille et l'aide domestique féminine de ces contribuable demeurant avec eux, grâce auquel plan les contribuable recevront hospitalisation au taux de un dollar ($1.00) par jour, hospitalisation qui comprendra

salle publique,
service régulier de garde-malade,
remèdes et pansements réguliers,
examens pathologique et bio-chimique,
tests de métabolisme,
de plus d'autre réductions sur le coût des autres services rendus par l'hôpital.

En supposant que le coût pour hospitalisation dans une salle publique soit de $3.50 par jour, dont le patient paierait $1.00 par jour d'hospitalisation et le gouvernement octroierait 45 sous par jour d'hospitalisation, ce qui laisserait le montant de $2.05 par jour d'hospitalisation à être payé par le Conseil, le plan des revenus et dépenses, si le Conseil se décide au projet d'hospitalisation serait le suivant:

(a) **REQUISITION**

District Municipal de Westlock, no 92	3.5 Mills	$11,145.00
District Municipal de Morinville, no 91	3.5 Mills	3,968.00
Village de Westlock	4.5 Mills	2,387.00
		$17,500.00

(b) **REVENUS PREVUS**

Contrats ou billets	$ 1,500.00
Requisitions	17,500.00
	$19,000.00

(c) **DEPENSES PREVUES**

Coût de fonctionnement pour 9,000 jours d'hospitalisation à $2.05 par jour d'hospitalisation	$18,450.00
Surplus annuel	550.00
	$19,000.00

(B) Un projet d'achat du terrain et des édifices actuellement servant d'hôpital et détenus par l'Hôpital Immaculata de Westlock, ainsi que de tous les biens et outillement dudit hôpital en conformité avec l'entente conclue entre le Comité provisoire et ledit hôpital en vertu de laquelle il est entendu que si l'Hôpital Immaculata désire vendre lesdites propriétés et l'outillement il le fera et le Comité achètera ces propriétés et outillement à un prix déterminé par le Conseil des Utilités Publiques; et pour tout changement ou améliorations que le Comité jugera nécessaire pour les besoins du district.

(C) Un projet d'acquisiton, soit par achat soit par d'autres moyens, d'un site, et de construction sur ce site d'un hôpital complètement outillé pour faire face aux besoins du district.

Si le Conseil décide d'acheter ou de construire, le plan formulé pour les revenus et les dépenses est tel que suit:

(a) **REQUISITION**

District Municipal de Westlock, no 92	9. Mills	$28,600.00
District Municipal de Morinville, no 91	9. Mills	10.178.00
Village de Westlock	9.5 Mills	4,955.00
		$43,733.00

(b) **REVENUS PREVUS**

Octroi du gouvernement pour 9,000 jour d'hospitalisation à 45 sous par jour	$ 4,050.00
9,000 jrs d'hospitalisation à $1.00 par jour, moins 10% N.C.	8,100.00
Rayons-X, salle d'opération, etc.	1,000.00
Contrats ou billets	1,500.00
Requisitions	43,733.00
	$58,583.00

(c) **DEPENSES PREVUES**

Coût de fonctionnement à $4.00 par jour d'hospitalisation pour 9,000 jours	$36,000.00
Rachat d'obligations sur $280,000.00 pour 20 ans à 4%	20,603.00
Surplus annuel prévu	1,780.00
	$58,583.00

(D) Dans le cas où le projet serait voté par les contribuables, le Conseil peut prendre les mesures nécessaires pour mettre en vigueur n'importe lequel des plans précités faisants partie du projet que le Conseil peut de temps à autre adopter, et le choix d'un plan n'empêchera pas le Conseil d'adopter plus tard un autre plan à condition, toutefois, de respecter les termes précités de l'entente entre l'Hôpital Immaculata à Westlock et le Conseil par lequel ledit Conseil a accepté de ne pas procéder à l'érection d'un hôpital si l'Hôpital Immaculata, après avis propre, décide de vendre ses propriétés et son outillage au Conseil.

(2) Si le projet est voté par les contribuables il est proposé d'adopter l'échelle suivante de taux:

(a) Pour tout contribuables payant taxes sur propriétés dans les limites du district de l'hôpital et leur femme, les familles et l'aide domestique féminine qui dépendent de tels contribuables et demeurent avec eux, un taux de un dollar ($1.00) par jour pourvu toutefois qu'un tel contribuable paye un minimum d'impôt de huit dollars ($8.00) par année.

(b) Les personnes résidant dans le district d'hôpital et ne payant aucun impôt pourront recevoir des traitements à l'hôpital au taux de un dollar ($1.00) par jour s'ils ont payé une somme annuelle de huit dollars ($8.00) pour personnes seules et une somme de huit dollars ($8.00) par famille pourvu que cette somme ait été payée trente (30) jours avant l'ouverture de l'hôpital et dans la suite avant ou le 10 janvier de chaque année excepté toutefois les personnes venant s'établir dans le district de l'hôpital qui devront payer cette somme dans les 3 mois après leur arrivée dans ce district. Le Conseil se réserve le droit de refuser un tel paiement si, dans leur opinion, il est exécuté dans l'intention de recevoir de l'hospitalisation immédiate. Nous entendons ici le mot "famille" n ce qu'il comprend le père, la mère et les enfants dépendant d'eux seulement.

(c) Aucune rémunération ne sera exigée pour médicaments et pansements inexpensifs lorsqu'il s'agira de personnes ayant droit au taux de un dollar ($1.00) par jour, cependant lorsqu'ils devront se servir de la salle d'opération on leur demandera:

Opérations majeures	$8.00
Opérations mineures	4.00

(d) Toute personne n'ayant aucun droit au taux de un dollar ($1.00) par jour devra payer au moins quatre dollars ($4.00) par jour plus les médicaments et les pansements, et pour l'usage de la salle d'opération on leur demandera:

Opérations majeures	$12.00
Opérations mineures	6.00
Salle des Cas (excepté les personnes eligibles sous le "Maternity Act)	6.00

(e) Tous les patients devront payer les frais des Rayons-X, cependant les contribuables recevront une réduction de 50%.

(f) Toute personne, qu'elle soit contribuable ou non, désireuse d'obtenir une chambre privée devra, si elle l'obtient, payer le taux décidé par le Conseil après approbation reçue du Département de la Santé Publique.

(g) Le Conseil peut faire des ententes avec d'autres hôpitaux pour le soin de cas spéciaux et urgents, et pour les cas certifiés par le médecin et qui ne peuvent pas être hospitalisés d'une manière satisfaisante à l'Hôpital de Westlock, et dans tel cas le Conseil peut pourvoir au paiement de $2.05 par jour d'hospitalisation de la même manière que s'il s'agissait de paiement effectué à l'Hôpital Immaculata dans le cas où l'on en viendrait à une entente d'hospitalisation avec cet hôpital.

(3) Si le Conseil venait à décider, dans l'intérêt des contribuables, d'acheter l'Hôpital Immaculata, en supposant que les Srs se décidraient de vendre, ou de construire et d'aménager un nouvel hôpital, il serait nécessaire de vendre des obligations pour la somme de deux cent quatre-vingt mille dollars ($280,000.00) pour vingt ans à un taux d'intérêt ne devant pas dépasser 4% et repayable par le Conseil en vingt paiements égaux annuels comprenant le principal et l'intérêt sur une période de vingt ans.

LAMOUREUX

Le 15 décembre avait lieu notre dernière partie de cartes de l'année. La présidente Mme Hector Lamoureux et ses quatre assistantes: Mmes Joseph, Léo, Wilfrid Godbout et Alma Smith sont fières de leur succès et remercièrent toutes les personnes qui leur ont aidé à atteindre un si beau résultat. Les gagnants des prix sont Mmes: Euclide Villeneuve, Armand Paradis, André Lamoureux et MM. Euclide Villeneuve, Robert Lepage, Earl Morin. Les donateurs sont Mmes Adélard Houle, Jean Normandeau, Zéphir Normandeau, MM. Henri Normandeau et Oscar Lamoureux. La rafle, un magnifique couvre-pieds en soie or et grenat, don de M. Omer Villeneuve fut gagné par M. R.-C. Speer. Le prix d'entrée, dix dollars, don de M. Edmond Gaumont fut divisé en trois. Le premier tirage $5.00 fut gagné par Mlle Garnier; le second tirage $3.00 gagné par Mme Edmond Gaumont qui le remit, échut à M. Donat Soucy; le troisième tirage $2.00 fut enlevé par Mme Euclide Villeneuve.

Après un délicieux goûter, les élèves de l'école Ste-Claire sous l'habile direction de Mlle Marie-Claire Desrosiers jouèrent deux comédies, l'une en anglais et l'autre en français, puis rendirent fort bien le noël "Silent Night" et "Adeste". Ces gentils petits nous présentèrent aussi en chantant leurs souhaits de Noël et de bonne année. Tous s'acquittèrent admirablement de leurs rôles. Au début du concert, Lucien Paradis chanta la "Bénédiction" de Larrieu et bénit ses petits compagnons agenouillés devant lui. Il chanta aussi en anglais un air très bien goûté de l'assistance et fut fort applaudi. Nous regrettons qu'une indisposition ait retenu Mlle Mireault à la maison, sa présence nous aurait permis d'entendre en entier le programme préparé avec ses élèves.

A la fin du concert personne ne semblait pressé de partir, aussi on demanda à M. Achille Godbout de nous présenter un film parlant. On vit alors passer sur l'écran l'histoire d'un jeune garçon habile à dompter chiens et chevaux. Il sortit vainqueur de rivaux, vieux sportifs rusés et malhonnêtes, jaloux de ses succès.

Il passait minuit quand se termina cette belle soirée. Malgré la neige et le froid l'assistance fut très nombreuse. Nos félicitations et nos remerciements à nos bonnes Dames d'autel, aux généreux donateurs, à nos jeunes artistes et à leurs maîtresses et à toutes les personnes de la paroisse et des alentours.

* * *

En terminant le correspondant de Lamoureux offre à ses compatriotes ses souhaits de joyeux Noël et d'heureuse année. Puis aux rédacteurs de la Survivance ainsi qu'au personnel, ses voeux sincères de bonheur et de succès pour l'année 1947.

Le communiste Thorez s'enrichit

Maurice Thorez s'embourgeoise. Il possède une voiture luxueuse et vient d'acheter, à Choisy-le-Roi, un château qu'il a payé, dit-on, 14,000,000 francs.

Duplessis réplique

Quégec — Dans une conférence de presse, le premier ministre Duplessis dit qu'il est surpris de voir que certains politiciens se rangent contre lui dans l'affaire des Témoins de Jéhovah, alors qu'au commencement de la guerre ces mêmes personnes avaient approuvé le fédéral lorsque ce dernier avait banni la secte pour la durée des hostilités.

L'hon. Power qui a critiqué M. Duplessis, avait approuvé la condamnation des Témoins de Jéhovah, lorsqu'il faisait partie du cabinet King.

CALGARY

La Sainte-Catherine fut célébrée à la paroisse le 24 novembre par une pièce donnée dans la salle de l'école des SS-Anges par nos acteurs de renom. La pièce intitulée "Le chauffeur" avait été composée par le directeur M. J.-D. Caron. Les acteurs étaient Mme J.-E. Leblanc, Mlles A. Lachance, C. Giroux et L. Leblanc, MM. J.-D. Caron, R. Portelance, H. Rioux, U. Dandurand et Gélinas. M. F. Giroux était directeur des scènes.

Il y eut solo de violon par Mlle Geneviève Gourdine accompagnée au piano par sa soeur Mlle Jeannine. Un autre solo de violon par M. U. Dandurand accompagné par Mme R. Portelance. Une chanson par Mlles L. Beauchemin et Suzanne Plotkins accompagnées par Mme Beauchemin. L'orchestre de M. R. Portelance sut aussi bien nous entretenir. Toujours est-il qu'encore une fois l'assistance, passablement nombreuse, est retournée à domicile ce soir-là, très enchantée. Merci donc à tous les dévoués organisateurs et espérons qu'ils nous feront encore rire si possible avant l'an prochain.

Le 25 au soir un goûté fut servi aux acteurs à la résidence de M. F. Giroux. Tous ont semblé avoir joui de cette petite marque de reconnaissance.

* * *

Le 25 novembre dernier fut béni à la paroisse par M. le curé le mariage de Joseph-Sylvia Leduc et Mme W. Newberry résidents de Falher.

M. Rostaing, de Red Deer, est en visite chez sa mere (grand'mère) et son frère M. P. Rostaing.

M. le curé accompagné de M. et Mme J.-Eddy Leblanc et de M. et Mme J.-H. Leblanc sont allés visiter nos malades au sanatorium. Les malades sont Mme Levangier, Mme Legrand, Mlle Hébert et MM. Giguère et Lelièvre.

* * *

Il y eut bingo dans la salle de l'église dimanche soir passé et malgré le grand froid ce fut assez bien réussi. Tout de même M. Ricard dit qu'il est plus chanceux au 500 mais ça reste à être prouvé. Mme Ricard fut la gagnante du panier de surprise.

* * *

Il y a quelques semaines nous avons eu notre journée de l'A.C.F.A. Les dévoués collecteurs se sont mis à l'oeuvre et ce fut des mieux réussi. Jusqu'ici la collecte s'élève à environ $200.00 et nos remerciement vont aux généreux donateurs tel que l'Hôpital Ste-Croix et tous ceux qui ont à coeur la bonne cause.

* * *

Joyeux Noël à tous nos abonnés.

Regard en arrière

Le Blond était saoul!

Par Camille LESSARD

Quelquefois les amants de la bouteille cachaient leur provision de liqueur dans les rangées de billots ou les cages de planches. Ils devaient en faire leur deuil quand, dans leur jeu, les gamins découvraient ces trésors enfouis, car le plus souvent on prenait plaisir à baptiser les pauvres billots à coups de bouteille.

Une après-midi, mon frère Pitou, alors âgé de 10 ans, arriva à la maison pouvant à peine marcher. Comme il n'était pas en état de parler, ma mère l'envoya se coucher. Le lendemain il avoua en pleurant (il avait un peur bleue de manger une raclée) que le wiskey qu'il avait bu avait été pris à même une bouteille qu'il avait trouvée cachée sous des billots.

Une autre fois un incident beaucoup plus drôlatique se produisit. Les gamines de Madame Boutin trouvèrent un gros flacon de gin dans une cage de planches. Qu'en faire? Elles ont une inspiration. Elles se glissent furtivement dans l'étable où était attaché, à sa crèche, Le Blond, cheval de leur père. En étouffant de rire elles versent la liqueur forte dans une plat à avoine et en font boire le contenu au Blond. Leur coup fait, elles détachent le licou de l'animal en grimpant sur la crèche et le pousse dehors.

Cet exploit accompli, les espiègles font un détour pour arriver innocemment à la maison. Nonchalamment elles se dirigent vers la porte donnant sur la cour et se mettent à crier: "Viens donc voir, maman, on dirait que le Blond est fou!"

L'animal, si tranquille d'ordinaire, agissait réellement d'une manière extraordinaire. Il hennissait sur tous les tons, il essayait de grimper ses pattes de devant dans les arbres, il ruait, il se roulait, puis il se mettait à galoper, la queue droite sur le dos, la crinière au vent, le poitrail bombé en avant, tout comme le jeune poulain qu'il n'était plus, tant et si bien que Madame Boutin, prise de peur, envoya ses fillettes chercher leur père.

M. Boutin arriva à la course avec ses employés. On essaye d'approcher le Blond et comme une forte odeur de gin parfume l'air, un des hommes de dire au patron: "Ton mau... Blond il n'est ni malade, ni fou, il est saoûl!"

Je ne sais comment la vérité se fit jour sur cette espièglerie mais cet incident me revient si fortement à la mémoire, ce soir, que j'en ai encore le fou rire.

DONNELLY

M. André Boulet est revenu parmi nous après une absence de quelques mois.

* * *

Mlle Georgette Maisonneuve a été obligée de revenir du couvent de l'Assomption d'Edmonton en raison de maladie.

* * *

M. Lévis Cloutier a aussi été obligé de revenir du Juniorat Saint-Jean.

* * *

Notre soirée de dimanche dernier a été un vrai succès et les recettes ont dépassé nos espérances.

* * *

Dimanche, le 22, a eu lieu un beau concert de Noël par les enfants de l'école.

Les recettes contribueront aux réparation et à l'entretien du pensionnat.

* * *

Mme Edouard Cimon a été en promenade à High Prairie ainsi que Paul Roy.

Conseils d'hygiène

Ventilation

Les spécialistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à Ottawa disent qu'il faudrait enseigner aux enfants la valeur de l'aération adéquate de la classe. Le Ministère fait l'éloge des autorités scolaires qui enseignent aux enfants la lecture du thermomètre et du baromètre et l'ajustement des fenêtres de façon à obtenir l'aération sans courants d'air. On suggère de poursuivre cet enseignement au foyer.

* * *

Un plan de santé du Manitoba, illustre la nécessité et les nombreux avantages qui découlent de la médecine préventive: comment il fut appliqué à la population de cette province et quels en furent les résultats? — tel est le thème d'un documentaire de l'Office National du Film intitulé: Hygiène rurale.

Lisez et faites lire la Survivance

Les nombreux avantages . . .

(suite de la page 2)

42. Mais ce n'est pas tout de trouver de bons colons. Les meilleurs mêmes ne tiendront pas, si on leur fait des conditions de vie humainement inacceptables. Un de nos économistes les plus éclairés note justement que la colonisation ne peut se faire de nos jours à aussi peu de frais et avec les mêmes méthodes qu'il y a cent ans. "La politique, dit-il, qui consiste à placer un homme en forêt vierge, en bordure d'un chemin de pénétration, à lui bâtir un camp et à lui servir des primes calculées de façon à tout juste lui conserver la vie, est pour le moins inhumaine, sans compter qu'elle coûte à la Province un prix exhorbitant."

43. D'aucuns suggèrent à l'Etat de bâtir lui-même, à ses frais, les colonies, comme il bâtit ses immeubles, et d'offrir aux colons, au prix coûtant et à des conditions faciles, des fermes à exploiter, défrichées sur une certaine étendue, avec des bâtiments, des animaux et des instruments aratoires, en nombre suffisant. Ce plan mérite qu'on l'étudie et qu'on en fasse l'expérience. Peut-être coûterait-il moins cher à l'Etat, parce qu'il éliminerait le régime des primes qui ressemblent tellement à des secours directs. Il donnerait libre cours à l'initiative du colon, en lui laissant l'entière responsabilité de sa vie. Il susciterait aussi plus d'intérêt chez les fils de cultivateurs, qui désirent s'établir sur des fermes, mais qui ne sont pas plus aptes au défrichement que l'ouvrier des villes.

44. Les parents, les éducateurs et l'Etat doivent s'intéresser à la colonisation. Le clergé aussi. Il faut lui rendre le témoignage qu'il s'y est dévoué dans le passé. A l'époque des grandes découvertes, le prêtre a inspiré aux premiers colons le courage de tenir. A la faveur de ses bénédictions, sous son regard protecteur et avec son appui, nos ancêtres ont aligné le long du fleuve des centres prometteurs de vie religieuse et nationale. Toute l'histoire de la colonisation en notre pays porte une profonde empreinte religieuse. Le Canada est tout autant, sinon plus, l'oeuvre de l'Eglise que celle de la politique. Il serait long d'inscrire au tableau d'honneur les noms de tous les apôtres de la colonisation. Qu'il suffise d'évoquer le souvenir du Curé Labelle, dans ses pays d'en-haut, du Père Martineau, jésuite, au Nominingue, de Mgr Latulipe, au Témiscamingue et en Abitibi, du Curé Hébert, au Lac St-Jean, de Mgr Marquis, dans les Bois Francs.

45. Beaux modèles pour les curés de nos paroisses et les missionnaires colonisateurs. Les uns et les autres, nous n'en doutons pas, ne refuseront point de partager Notre sollicitude pastorale à l'endroit de la classe agricole, en particulier des colons, établis ou à établir. A cette fin, ils voudront diffuser Notre enseignement par des exortations du haut de la chaire, des visites aux écoles, des conseils aux parents, des directives aux jeunes gens. Ils pourront encore utiliser les cercles d'études, les conférences, les forum, les projections, pour créer une atmosphère sympathique à la cause. Il est encore souhaitable que s'accentuent, si possible, les relations amicales et, surtout, profitables, entre les vieilles paroisses et les nouvelles, que les visites des missionnaires colonisateurs soient toujours bien accueillies, que les appels au secours soient libéralement entendus. C'est aussi Notre désir que l'on profite de la solennité de la Saint-Jean-Baptiste pour parler du sujet que présentement Nous traitons. Enfin, ce jour-là, dans toutes les églises et les chapelles publiques, la quête devra être faite au profit des sociétés diocésaines de colonisation.

Conclusion

46. Un jour, par partisannerie politique, quelqu'un reprochait à Honoré Mercier de favoriser le projet du chemin de fer que caressait le Curé Labelle. "La vraie politique, rétorqua l'homme d'Etat, n'est pas de faire échec aux projets des adversaires, mais de les réaliser ou d'en compléter l'exécution. Le Curé Labelle a mis sa main dans la mienne; nous irons au-devant du colon, nous lui porterons secours; ce ne sera pas un parti qui triomphera, mais l'Eglise et l'Etat qui se donneront la main."

47. Fier langage, d'où nous pouvons dégager un mot d'ordre et un principe d'action concertée, qui constitue une base solide à tous les programmes de vie religieuse et d'action nationale. Quelle force que l'Eglise et l'Etat qui se donnent la main! Ne cherchons pas ailleurs la source de notre salut dans le passé, et retenons que ce sera notre sauvegarde dans l'avenir. L'on peut tout attendre de cette union conquérante.

48. Il ne Nous reste plus, Nos très chers Frères, qu'à prier Dieu de vous inspirer les attitudes qui conviennent à l'endroit du grand mouvement de colonisation que Nous préconisons. Il importe souverainement que chacun fasse sa part, vu qu'il s'agit d'une oeuvre qui concourt puissamment à l'extension du règne du Christ, en même temps qu'au bonheur et à la prospérité de notre peuple.

49. Daignant le Coeur de Jésus, la Vierge Immaculée, nos saints Martyrs canadiens et saint Jean-Baptiste nous entourer de leur puissante protection et nous aider à préparer au Seigneur, selon le mot de saint Paul, " un peuple qui lui appartienne et qui soit zélé pour les bonnes oeuvres" (Tite, II, 4).

Par mandement de Son Eminence et de Leurs Excellences.

Bruno DESROCHERS, prêtre,
Chancelier de l'Archevêché de Québec

La sainte nuit

"En ces jours-là, parut un édit de César-Auguste, ordonnant le dénombrement universel des peuples. Et tous allaient se faire inscrire, chacun dans son lieu d'origine.

"Joseph, qui était de la maison et de la famille de David, partit donc de Nazareth, ville de la Galilée, et monta vers le pays de Judée, dans la cité de David, appelée Bethléem, afin de s'y faire inscrire avec Marie, son épouse, qui allait être mère.

"Or, pendant qu'ils étaient là, arriva le terme auquel Marie devait enfanter. Et elle mit au monde son Fils premier-né.

"Au même instant, apparut une troupe de la milice céleste. Ils louaient Dieu et disaient:

"**Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté!**"

S. Luc, chap. II

Au Pérou, on se propose de tenir bientôt une "semaine du Canada". Des films documentaires et des étalages de l'Office National du Film permettront à nos voisins de l'Amérique du Sud de mieux connaître et mieux apprécier notre vaste pays et ses immenses ressources.

Service de Librairie française de l'A.C.F.A.

Heure de Bureau:
9 h. 00 à 12 h. 00;
1 h. 30 à 4 h. 30;
Samedi: 9h.00 à 12h.00.

Adresse:
10010 - 109ème rue,
La Survivance,
Edmonton, Alberta.

La Librairie française de l'A.C.F.A. vous offre d'intéressants volumes de lectures pour tous les âges.

La sève immortelle (Laure Conan)	0.75 (par la poste 0.80)
A l'oeuvre et à l'épreuve (L. Conan)	0.75 (par la poste 0.80)
Le Survenant (G. Guèvremont)	1.25 (par la poste 1.30)
Les Anciens Canadien (P. A. de Gaspé)	0.90 (par la poste 0.95)
Poètes de chez nous	0.75 (par la poste 0.80)
Romanciers de chez nous	0.75 (par la poste 0.80)
Historiens de chez nous	0.75 (par la poste 0.80)
Il était 3 petits enfants (N.-D. de Fatima)	1.25 (p. la poste 1.30)
Saint Vincent de Paul	0.25 (par la poste 0.30)
Saint François Xavier	0.25 (par la poste 0.30)
Sainte Geneviève	0.25 (par la poste 0.30)
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus	0.50 (par la poste 0.55)
L'enfant perdu et retrouvé	0.35 (par la poste 0.40)
Une de perdue, deux de retrouvés	1.25 (par la poste 1.30)
Collection historique (Napoléon, Richelieu, Louis XIV, le Prince de Guise)	1.25 chacun (par la poste 1.30)
Mille et une nuits	1.50 (par la poste 1.60
Grandes découvertes de l'Ouest	0.25 (par la poste 0.30)
Chercheurs d'or des Rocheuses	0.40 (par la poste 0.45)
Femmes de maison dépareillées	0.25 (par la poste 0.30)
Notre mère la terre	0.25 (par la poste 0.30)
La collection de Jules Verne (chacun)	1.00 (par la poste 1.10)
Brigitte jeune fille et jeune femme	1.00 (par la poste 1.10)
Brigite maman	1.00 (par la poste 1.10)
Brigite et le bonheur des autres	1.00 (par la poste 1.10)
Brigite et le devoir joyeux	1.00 (par la poste 1.10)
Brigite femme de France	1.00 (par la poste 1.10)
Brigite aux champs	1.00 (par la poste 1.10)
Brigitte sous le ciel gris	1.00 (par la poste 1.10)
Adagio (par Félix Leclerc)	1.00 (par la poste 1.10)
Allegro (par Félix Leclerc)	1.00 (par la poste 1.10)
Imagerie (conte de Noël) Cécile Chabot	0.75 (p. la poste (0.80)
Paysannerie (Conte des Rois) C. Chabot	0.75 (par la poste 0.80)
Le Canada par l'image (B. Brouillette)	0.90 (par la poste 0.95)
Collection "Nos gloires nationales" (Cartier, Champlain, Maisonneuve, Dollard, etc.)	0.25 chacun (par la poste 0.30)

Nous avons aussi en vente un excellent choix d'albums populaires pour les jeunes, romans d'aventures, livres pour jeunes filles, auteurs canadiens, livres de la bonne chanson, etc. Nous pouvons vous procurer tous les livres que vous désirez. Si nous ne les avons pas en magasin, nous nous les procurerons dans le plus bref délai. Nous vendons au prix courant de toutes les librairies. Adressez vos commandes à Librairie française de l'A.C.F.A., La Survivance, Edmonton.

Formule de Commande

NOM ....

ADRESSE ....

....

Ci-inclus la somme de $..........

en paiement des livres suivants que je désire acheter et dont voici les noms:

....

....

....

....

....

....

....

....

Lisez et faites lire La Survivance, organe officiel des Canadiens français de l'Alberta.

M. et Mme Bachoffer, de Maillardville, ont célébré leurs noces d'or demariage.

LEGAL

On annonce pour la fin de l'année, le mariage de Mlle Madgeline Keane, fille de M. James W. Keane et de son épouse Mary Fox, de Legal, à M. Léonard Blanchette, de Vimy, fils de M. et Mme Gaudias Blanchette. A Legal depuis longtemps, la famille Keane est parmi les plus estimées. L'ainée, Patricia, a épousé M. Henri Montpetit; un fils, Allan, a épousé la soeur de M. Montpetit, Mlle Claire-Yvonne. Un autre fils, Dixon, a été professeur aux écoles de la région. M. Blanchette sera le seigneur de la ferme Molnar dont il s'est porté acquéreur.

* * *

M. Georges Quaghebeur, dans l'ouest depuis 28 ans, doit s'embarquer prochainement à New-York, à bord du navire "Queen Elizabeth", pour un voyage en Belgique, son pays d'origine. Sa fille, Mlle Alice, ira avec lui, tandis que les trois fils, Roger, Gérard et Norbert, garderont la maison. Les heureux voyageurs attérriront à Ostende.

* * *

Samedi, ont eu lieu les funérailles de M. Azarie Lapierre, autrefois du village, décédé à Westlock dernièrement, à l'âge de 62 ans. Celibataire bien connu, il était sans parenté en Alberta.

* * *

Ce n'est plus un secret pour personne; la vieille église de Saint-Emile a fait baptiser un nouvel orgue, avec MM. les marguilliers comme parrains. Les premières harmonies ont retenti à la messe de minuit. La Fabrique a dû répondre au désir, depuis longtemps formulé par les Membres de la Chorale, leurs parents et leurs amis; ce qui comprend toute la population. L'ancien instrument, tellement âgé que personne ne se souvient de sa provenance, a pris sa retraite dans la sacristie. En somme, c'est un cadeau de Noël que la paroisse se fait à elle-même. Amour, délice et orgue sont masculin au singulier et féminin au pluriel.

* * *

Nos joyeux collégiens ont envahi Legal pour la durée des vacances; Lucien Ouellette, Daniel Montpetit, Lucien Montpetit, Marcel Montpetit; le doyen des quatre, Bernard Montpetit, était déjà ici, en convalescence. Cela fait cinq; et il y en a cinq autres: Raoul Coulombe, Robert Mercier, Maurice Lorieau, Philippe Toupin et Henri Bouchard. D'après le recensement de la gazette du collège, il n'y aurait qu'Edmonton et Donnelly à recruter un contingent plus nombreux de deux chiffres.

* * *

Madame Burger, M. Teddy Burger, Mlles Joan et Joyce ainsi que le jeune Jerry Burger, désirent remercier par le moyen de la Survivance, toutes les personnes qui, à l'occasion du décès de M. J.-C. Burger, leur ont manifesté des condoléances en assistant aux prières, aux funérailles, en offrant des messes et par envoi de fleurs.

Souhaits bien sentis

Springfield, Illinois. — La joie éprouvée par tous et chacun en recevant des cartes de bons souhaits à l'occasion de la Noël, s'est métamorphosée en surprise plutôt aigre, lorsque Me John Curren, procureur de l'Etat, reçut une carte marquée du sceau du pénitencier de l'Illinois qui disait: "Having a very dull time. Wish you were here". ("J'ai le spleen. Aimerais vous voir ici".)

Avis à nos lecteurs

Noël et le Jour de l'an tombant cette année un mercredi, nous devrons publier notre journal une journée plus tôt, au cours de deux prochaines semaines. Il est possible que certaines communications nous arrivent trop tard, et nous serons forcés de les renvoyer à la semaine suivante.

De plus, vu l'abondance d'annonces, nous ferons notre possible pour publier les courriers et les communications les plus importantes. Il nous faudra cependant retarder certains articles.

Enfin, nous tenons à attirer l'attention de nos lecteurs sur le fait que, durant la période des Fêtes, le service de la poste est surchargé de travail; cela occasionne des retards pour lesquels nous ne sommes aucunement responsables.

On voudra bien tenir compte de ces quelques remarques et nous excuser à l'avance.

La Rédaction

BEAUMONT

M. et Mme Maurice Leblanc vous invitent à visiter leur restaurant qu'ils viennent d'ouvrir, quand vous passerez par le village. Venez y manger des bonnes tartes coupées en quatre, des sandwichs de toutes sortes, du café, etc. La place est très moderne et chic, et les repas sont cuits à la maison.

* * *

M. Léopold Dansereau a été nommé syndic pour le district du nord. Il remplace M. Paul-Emile Bérubé.

* * *

M. Raymond Leblanc est déménagé au village dans sa nouvelle maison. Il est à bâtir le garage.

* * *

Nos jeunes mariés, M. et Mme Gérard Magnan, sont rendus dans leur maison neuve du village.

* * *

Un pénible accident est survenu à M. Marcel Gobeil, qui travaille au garage du village. Il fut pris dans un moteur à souder, et assommé, perdit connaissance pendant plusieurs heures. Il fut administré et transporté à l'hôpital à Edmonton. Maintenant il est en bonne voie de guérison.

* * *

Vendredi, le 20 décembre, les enfants de l'école du village ont fait un bel arbre de Noël. Le Père Noël est arrivé de la ville la veille au soir avec M. Wilfrid Magnan. Il coucha chez M. Magnan. Le matin il se leva bien tard, car il était très fatigué de son voyage et arriva à l'école en retard. Les enfants étaient tous impatients. Il avait un gros sac de bonbons sur le dos et de nombreux et jolis cadeaux à offrir aux enfants. Plusieurs disaient qu'ils croyaient reconnaitre sa voix, mais ils se sont sans doute trompés

* * *

Naissance:—

A M. et Mme Léopold Magnan est née une fille, Marguerite, la douzième de la famille. Parrain et marraine: André et Angeline Magnan, frère et soeur de l'enfant. Nos félicitations à la famille.

MAILLARDVILLE

CERCLE CANADIEN-FRANÇAIS

Le samedi 16 novembre, M. et Mme Bachoffer fêtaient le 50ème aniversaire de leur mariage entourés de leurs enfants et d'un grand nombre d'amis. Tous deux nés en France, M. et Mme Bachoffer ont résidé aux Etats-Unis sept ans; de là ils allaient s'établir à Thérien, Alberta, où ils vécurent vingt-six ans; et depuis quinze ans ils résident à Maillardville, Colombie, où ils jouissent toujours d'une bonne santé.

M. et Mme Bachoffer ont cinq enfants: Mme Carles, à Thérien; Mme Valentine Oueilet, New-Westminster; Edouard Bachoffer, Thérien; Célina Gervais, Port Quillam, B.-C.; Emile Bachoffer, Maillardville; ils comptent quatorze petits-enfants et huit arrière-petits-enfants.

La soirée se passa très gaiment; on chanta les vieilles chansons de France et ce fut un vrai succès. Etaient présents: Mme Ouellet et ses enfants, M. et Mme Gervais et leurs enfants, M. Edouard Bachoffer, M. et Mme Emile Bachoffer, M. et Mme E. Godin, M. C. Gamache, M. et Mme R. Gervais, M. Paul Velay, M. et Mme A. Bélanger, M. et Mme Y. Schawb, M. et Mme V. Muller, Mme P. Dehard, M. et Mme V. Deshayes, M. et Mme Nadeau, M. A. Vosana, M. et Mme L. Braconnier, M. et Mme A. Lemieux, M. et Mme D. Doucette, M. et Mme Guevrier, M. et Mme Gérard, Mme M. Cormier, M. Louis Muller et Mlle Renée Muller. De beaux cadeaux leur furent offert. Nous souhaitons à M. et Mme Bachoffer de nombreuses années de bonheur ensemble et puissions-nous fêter tous ensemble les noces de diamant.

* * *

La partie de cartes du 7 décembre, donnée par les familles dont les noms commencent par P a été un vrai succès et a été la meilleure depuis longtemps; la loterie et la partie de cartes ayant rapporté au-dessus de deux cents dollars. Félicitations à tous.

Le journal est très ancien

Sous le siècle d'Auguste, les habitants de Rome disposaient déjà, chaque jour, d'une feuille intitulée "Acta diurnia" (les faits de la journée).

Sa composition rappelait beaucoup celle des journaux modernes. On y trouvait d'abord tous les actes officiels: toutes les lois- sénatus-consultes, nominations de magistrats. Les discussions du Sénat y étaient relatées dans leur détail, ainsi que les nouvelles politiques et les "bruits" qui circulaient dans Rome. Une rubrique mondaine énumérait les personnalités qui avaient été reçues par l'empereur et l'impératrice. Les "Acta diurnia" publiaient en outre des comptes rendus de représentations théâtrales et des cérémonies funèbres, et jusqu'a des prévisions météorologiques!

Juvénal, fidèle observateur de la société, nous montre les dames romaines se faisant lire leur journal, chaque matin, en parachevant leur toilette.

Lors d'un grand gala cinématographique qui se tiendra dans la capitale d'Irlande, on montrera des documentaires de l'Office National du Film. Une des réalisations au programme: "C'est l'aviron" fait partie du groupe de dessins animés en marge des chants de folklore du Québec.

MORINVILLE

La paroisse vient de perdre l'un de ses pionniers de la première heure, nous voulons dire M. Willie Beaupré. Il ne faisait pas partie de la première excursion mais arriva tout de même dans l'automne de la première année, il y a donc 55 ans.

Depuis lors il fit tout comme les premiers colons. Il ouvrit son homestead et finalement fit si bien qu'il fut pendant assez longtemps l'un des plus fortunés des anciens. Depuis plusieurs années il souffrait d'une maladie qui le priva en grande partie des douceurs d'une verte vieillesse; et il nous laissa après quelques jours de souffrances plus aigues. M. Beaupré laisse derrière lui une femme bien-aimée et deux garçons. Un grand nombre de parents et d'amis se firent un devoir d'assister aux funérailles. Le cher défunt dort maintenant son dernier sommeil dans le cimetière de notre paroisse en attendant le grand jour de la résurrection.

M. Albert Trottier était en charge des funérailles.

* * *

Nous apprenons que le docteur Riopel de Fort Résolution depuis sept à huit est revenu au milieu de nous. Désormais il sera attaché à l'hôpital des tuberculeux des Indiens, à l'ancien collège des Jésuites. C'est là une position de première importance et nous en félicitons le titulaire. Il est inutile de dire que la parenté est enchantée de le voir se rapprocher de Morinville et nous ne doutons pas que souvent il sera au milieu de nous.

* * *

Mme Hector McDonald nous est arrivée des vieux pays ces jours derniers. Elle est tout simplement revenue joindre son mari qui l'attendait depuis si longtemps. Espérons que l'Alberta lui sera agréable sous tout rapport.

* * *

L'on nous apprend que Mlle Diana Caron est partie en voyage du côté de la Côte pour un mois. Ce sera un voyage de repos et d'agrément. Nous lui souhaitons tout l'agrément possible.

* * *

M. Joseph Houle est aussi parti pour Québec qu'il n'a pas revu depuis 55 ans. Nous lui souhaitons bon voyage.

* * *

Nous sommes au temps de Noël et déjà nos écoliers qui fréquentaient les écoles de la ville nous sont revenus. Ceux de notre couvent sont également partis. La malle nous arrive à pleine voiture et notre maître de poste suffit à peine à livrer biblots et lettres qui s'entassent de toutes manières.

* * *

Puisque nous sommes au temps des Fêtes il nous fait plaisir de souhaiter bon et joyeux Noël à tous nos amis de l'Alberta.

Changement de destination

Montréal. — Le ministère de l'Alimentation de Grande-Bretagne a acheté 680 tonnes de farine de fève soya destinées auparavant à la Russie, a annoncé la Corporation des biens de guerre. La farine est à Vancouver d'où elle sera envoyée en Angleterre.

Il se consomme moins de lait

Toronto. — Un rapport présenté devant la Commission Royale d'enquête sur le lait, soutient que la hausse des prix du lait a réduit considérablement la consommation de ce produit, avec ce résultat que le coût de distribution a augmenté.

Le rapport, oeuvre de l'Association des Distributeurs de lait de l'Ontario, prétend que l'augmentation accordée sur le prix du lait, en amenant une forte diminution de production, a valu ce résultat que les distributeurs, dans bien des cas, perdent les profits que l'augmentation du prix du lait devait leur procurer. Les frais de distribution ont augmentés au point d'annuler ou même de dépasser les profits que l'on attendait d'une augmentation du prix du lait.

ST-JOACHIM

Mme J. Paxton a le plaisir d'annoncer les fiançailles de sa fille Mlle Maureen Gray Paxton à M. Albert Kéroack, fils de M. et Mme Albert Kéroack. La bénédiction nuptiale sera donnée en l'église Saint-Joachim, le 11 janvier 1947.

* * *

Mme O'Coffey, de la 110e rue, est partie en voyage à Vancouver.

* * *

Mlle Charlotte Lachapelle, de Montréal, est en visite chez son oncle et sa tante. M. et Mme J.-A. Gallant.

St-Joachim

Les jeunes donnent un concert de Noël

Les parents et les amis des jeunes enfants de l'école Grandin et des tout petits du Jardin de l'Enfance avaient le plaisir d'assister à une jolie soirée récréative donnée par ces chers enfants le 19 décembre. Les costumes étaient de toute beauté, les jeux de lumière magnifiques. Les enfants chantèrent et déclamèrent avec un naturel charmant. Il y a parmi eux des artistes en herbe.

Au cours de la séance, le docteur L.-P. Mousseau, président général de l'A.C.F.A., distribua les prix et les certificats de Français. Il eut un mot aimable pour chaque enfant récompensé. Il fit remarquer que Jeanne Thivierge avait remporté consécutivement les prix du grade 3 au grade 9. On ne saurait trop louer le dévouement admirable des bonnes religieuses, les RR. Soeurs de l'Assomption, leur grande affection pour leurs chers élèves. Elles en feront de vraies petites demoiselles et de parfaits petits gentilshommes.

Voici le programme de la soirée:

1—Souhaits, par les élèves du Jardin de l'Enfance.
2—Orchestre rythmique et chant, par les grades 1 et 2.
3—Saynète: La charité récompensée, par les élèves du Jardin de l'enfance.
4—Histoire de Noël, par les grades 3 et 4.
5—Tableau vivant, par les élèves du Jardin de l'enfance.
6—Chants: Mon beau sapin, La Vierge à la Crèche, Le Sommeil de l'Enfant, par les grades 5, 6 et 7.
7—Distribution des certificats et des prix de français aux grades 3 à 5.
8—Comédie: Rominagrobis en correctionnelle. Personnages: Richard Kéroack, Marcel Gallant, Albert Brissette, Laurier Arcand, Paul Frigon, Robert Dame, Bernard Kéroack.
9—Distribution des certificats et des prix de français aux grades 6 à 9.
10—Récitation: Petit Noël, par Thérèse Carrière.
11—Saynète: Le meilleur don. Personages: L'Enfant Jésus, Marcel Arcand; La Vierge, Madeleine Croteau; Les anges: L. Sabourin, L. St-Arneault, J. Majeau, L. McNamara, C. Blackburn, G. Girard, J. Rocque, Garneau, C. Latour, J. Morin. Jeanne: Simone Turcotte; Louise: Adrienne Thivierge; Père Noël: Clément Neault.
12—Chants: Noël des petits oiseaux, Sainte Nuit, par les grades 8 et 9.
13—La parole est au Rév. Père Curé.
14—O Canada.

Le cabinet Franco condamne la décision des Nations-Unies

Madrid. — Le cabinet espagnol dit que les mesures des Nations-Unies contre l'Espagne constituent "une décision injuste" et "un terrible précédent" que l'on regrettera.

Annonces classifiées

Politesse . . . Etiquette

Par ORIZE

Je réponds avec plaisir aux questions posées par M. A.

—Quand doit-on annoncer ses fiançailles?

Les fiançailles ne doivent pas être annoncées trop longtemps d'avance, surtout si c'est par la voix des journaux. On annonce l'événement quand la date du mariage est fixée pas plus de six semaines avant; aujourd'hui probablement parce qu'il y a tant de fiançailles rompues, on annonce quinze jours ou trois semaines avant, quand bien même les jeunes gens auraient été fiancés pendant des années.

* * *

—Qu'entend-on par mariage privé?

C'est un mariage sans apparât, c'est-à-dire sans invitation à la messe, sans grandes décorations à l'église. C'est un mariage dans la stricte intimité des proches parents et très intimes amis.

* * *

—Est-on tenu de faire un cadeau de noces?

En général, tout invité à un mariage doit un cadeau aux fiancés. Cependant, ce n'est pas une obligation; on l'offre simplement pour faire preuve de ses sentiments d'amitié à l'égard du marié ou de la mariée.

ORIZE

BONNYVILLE

Depuis quelque temps, nous voyons avec grand plaisir arriver quelques bonnes familles canadiennes-françaises pour demeurer au milieu de nous. Ainsi, tout dernièrement, la famille de M. Henri Caouette avec huit enfants et leur belle-soeur. Ils ont acheté une propriété, de M. Henri Dupré, sur la rue Principale et ils ont acheté le magasin de Hervé Hoolahan. Ils se disent encouragés et heureux.

M. Henri Préfontaine a acheté le théâtre de M. Irvin Baril. Il construira, au printemps, un édifice moderne voisin de la Banque de Toronto sur la rue Principale. Encore une grande amélioration en même temps qu'une précieuse acquisition pour notre paroisse. Le théâtre s'ouvrira sous la nouvelle direction dès le début de février.

D'autres édifices importants seront bâtis en 1947. Vraiment il y a de l'entrain à Bonnyville; ça se développe rapidement.

* * *

Nos collégiens sont arrivés du Juniorat Saint-Jean passer les vacances de Noël dans leur famille.

* * *

M. Edouard Vallée, fils de M. et Mme J.-Nap. Vallée, conduira à l'autel Mlle Rita Désautels de Bonnyville. Le mariage aura lieu le 26 décembre.

* * *

Les baptêmes suivants ont eu lieu dernièrement:

Chez M. Antonin Oulmet, une fille;
Chez M. Jules Vallée, un garçon;
Chez Jos. Hamel, un garçon.
Félicitations à chacun.



Il y a tant de choses à faire . . . et si peu de temps pour les accomplir !

Je n'ai pas le temps de courir les rues. . . alors je me servirai de la poste! Tout en étant des plus efficaces, ce moyen est très rapide et vous épargne du temps. Envoyez votre abonnement par la poste et nous en accuserons réception au moyen d'une carte postale spéciale. Quelle que soit la distance qui vous sépare de La Survivance elle n'est pas plus longue que celle qui vous sépare de la plus proche boîte aux lettres.

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste.
Merci à l'avance!

Nom de l'abonné ....
Adresse ....
Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..............................
pour abonnement pendant ....an.

N.B. — Voyez les prix au haut de la page 2, à gauche

JANVIER

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
▪	▪	▪	1	2 COUPON DE BEURRE B37 COUPON DE VIANDE M66 Valides	3	4
5	6	7	8	9 COUPON DE VIANDE M67 Valide	10	11
12	13	14	15	16 SUCRE-CONSERVES S39, S40 COUPON DE BEURRE B38 COUPON DE VIANDE M68 Valides	17	18
19	20	21	22	23 COUPON DE BEURRE B39 COUPON DE VIANDE M69 Valides	24	25
26	27	28	29	30 COUPON DE BEURRE B40 COUPON DE VIANDE M70 Valides	31	▪

ON PEUT DÉTRUIRE LE CARNET No 5. TOUS LES COUPONS QU'IL CONTIENT ONT EXPIRÉ.

Récit historique

Origine de la crèche de Noël

En l'année 1225, il fut donné à François (d'Assise) de fêter la Noël d'une façon dont jamais encore le monde n'avait connu l'équivalent. Il avait, à Greccio, un ami et un bienfaiteur, messire Jean Vellita, qui lui avait fait cadeau, ainsi qu'à ses frères, d'un rocher planté d'arbre en face de la ville, pour qu'ils pussent s'y établir. François fit donc venir cet homme de Fonte-Colombo et lui dit: "Je désire célébrer avec toi la sainte nuit de Noël; et écoute un peu l'idée qui m'est venue! Dans les bois auprès de notre ermitage, tu trouveras une grotte parmi les rochers; là tu installeras une crèche remplie de foin. Et il faudra qu'un boeuf et un âne se trouvent là, tout à fait comme à Bethléem car je veux, au moins une fois fêter pour de bon l'arrivée du Fils de Dieu sur la terre, et voir de mes propres yeux, combien il a voulu être pauvre et misérable, lorsqu'il est né par amour pour nous!"

Jean Vellita prépara toutes choses d'après le désir de saint François, et, dans la nuit sainte, vers minuit, les Frères arrivèrent de Fonte-Colombo, et tous les habitants de la région accoururent en foule pour assister à cette fête de Noël. Tous portaient des torches allumées, et, autour de la grotte se tenaient les Frères avec leurs cierges, de telle sorte que le bois était tout clair, comme en plein jour, sous la voûte sombre des sapins. La Messe fut lue au-dessus de la crèche qui servait d'autel afin que l'Enfant céleste sous les formes du pain et du vin, fût présent en personne dans la crèche de Bethléem. Et voici que, tout à coup, Jean Vellita eut l'impression, très nettement, qu'il voyait un véritable Enfant étendu dans la crèche mais comme endormi ou mort. Et voici que le Frère François s'approcha de l'Enfant et le prit tendrement dans ses bras, et que l'Enfant s'éveilla, sourit au Fr. François, et de ses petites mains, caressa ses joues semées de barbe, et le bord de sa robe grise! Apparition qui, d'ailleurs, n'étonna nullement messire Vellita, car Jésus avait semblé mort ou tout au moins, avait dormi dans bien des coeurs, où le Fr. François l'avait réveillé, aussi bien que par ses paroles que par ses exemples.

Et après qu'on eut chanté l'Evangile, le Fr. François s'avança, en robe de diacre. "Soupirant profondément, accablé sous la plénitude de sa piété et débordant aussi d'une joie merveilleuse, le saint de Dieu vint se placer auprès de la crèche," suivant l'expression de Thomas Celano. Et sa voix claire et mélodieuse exhorta tous les assistants à chercher le souverain Bien.

Le Fr. François prêche sur Jésus Enfant avec des mots d'où jaillit la suavité. Il parle du pauvre Roi qui a daigné naitre en cette nuit, du Seigneur Jésus dans la ville de David. Et, chaque fois qu'il se trouve avoir à prononcer le nom de Jésus, voici qu'il est enflammé du feu de son coeur, et que au lieu de prononcer ce nom, il dit "L'Enfant de Bethléem." Et ce mot "Bethléem" il l'énonce d'une voix comme celle d'un petit agneau qui bêle; et quand il l'a énoncé, il laisse sa langue glisser sur ses lèvres, comme pour savourer la douceur que ce nom y a laissée en les franchissant. Et ce n'est que très tard que s'acheva cette veillée sainte, et chacun s'en retourna chez lui, le coeur rempli de joie.

Et plus tard, ce lieu, où avait été installée la crèche, fut consacré au Seigneur et devint une église, et au-dessus de la grotte fut placé un autel en l'honneur de notre bienheureux Père François, de telle sorte que dans cet endroit où naguère deux bêtes sans raison ont mangé le foin de la crèche, désormait, les hommes viennent, pour le salut de leur âme et de leur corps, recevoir l'Agneau immaculé, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui dans son amour ineffable a donné son sang pour la vie du monde, et qui vit et trône avec le Père et le Saint-Esprit dans la puissance éternelle à travers les siècles des siècles.—Amen.

Johannès Joergensen

Coutumes de Noël

En 1606, un modeste dîner de Noël se composait de 16 plats différents, sans mentionner les desserts, chez le roi d'Angleterre.

* * *

En Ecosse, il est reconnu que la première personne à ouvrir la porte de la maison, le matin de Noël, sera heureuse toute l'année.

* * *

Le repas favori de Noël, en Italie, se compose d'anguille grillée et roulée dans des feuilles de laurier.

La bûche de Noël

La coutume de mettre au feu la bûche de Noël commença chez les Anglo-Saxons. Ce peuple célébrait une fête au solstice d'hiver, et à cette occasion on brûlait une énorme bûche qui symbolisait le retour de la lumière et de la chaleur. L'arbre était coupé à la Chandeleur, puis mis en feu sur les lieux. On le laissait brûler jusqu'au coucher du soleil, alors que le feu était éteint et l'arbre remisé à un endroit propice, jusqu'à ce qu'on eût à s'en servir, à Noël.

Prière

"O Dieu qui avez illuminé cette nuit très sainte de l'éclat de la vraie Lumière, faites, nous vous en supplions, qu'après avoir connu sur la terre les mystères de cette lumière divine, nous puissions aussi goûter au ciel toutes les joies éternelles dont elle est la source."

(Oraison de la messe de Noël)

Le service serait hebdomadaire

San-Francisco. — La radio australienne a dit que le service aérien trans-Pacifique entre l'Australie et Vancouver, en Colombie canadienne, sera peut-être bientôt établi sur une base hebdomadaire.

Encouragez la Survivance, quand vous avez des travaux.

Souvenirs des joies chrétiennes de Noël

La messe de Minuit! Touchante solennité que, durant de longues semaines d'attente, les petits enfants entrevoient dans leurs rêves comme une ouverture du paradis.

Mystérieuse cérémonie dont les vieillards meme ne peuvent voir le retour annuel sans entendre chanter au fond de leur coeur la gamme toujours vivante des joies naïves et des douces émotions de l'enfance.

Qui de nous, entrant dans une de nos églises, pendant la nuit de Noël, peut sans qu'une larme qui monte du coeur aux paupières, entendre flotter sous les voûtes sonores, avec la puissante rumeur des orgues, ces chants si beaux de simplicité et de grâces naïves, que nous ont transmis ces génies inconnus à qui l'art chrétien doit tant de chef-d'oeuvres.

"Adeste fideles!" cette invocation si large de rythme en même temps que si gracieuse de forme.

"Nouvelle agréable", cette mélodie pleine d'entrain si bien dans la note prime-sautière et joviale de nos pères.

"Dans cette étable!" ce cantique dont la majesté nous courbe le front malgré nous devant le grand mystère.

"Les anges dans nos campagnes!" ce hosanna triomphal et vibrant de confiance, d'allégresse.

Et, enfin, le premier de tous, le plus pénétrant et le plus populaire de nos Noëls: "Ça, bergers, assemblons-nous!"

—Hélas! elles sont bien loin les heures où j'écoutais tout ému ces vieux cantiques.

La jeunesse s'est enfuie avec elles pour faire place aux préoccupations de l'âge mûr.

Les fêtes de Noël, si lentes à poindre pour les petites têtes blondes qui les attendent avec tant d'impatience, arrivent vite et se succèdent bien rapidement pour les fronts que la soixantaine dénude et argente.

Eh bien! malgré tout, à chaque hiver qui me vieillit, quand revient ce jour béni entre tous les jours, cette nuit sainte entre toutes les nuits, un recueillement involontaire s'empare de moi.

Et quand du haut de leurs cages aériennes, les cloches sonnent dans l'ombre l'anniversaire de l'événement auguste, je crois voir l'ange de mes jeunes années qui me pousse du coude, me fait signe du doigt et m'invite à le suivre auprès de l'humble berceau où sommeille le Dieu des petits enfants.

Louis Fréchette

La revision se ferait sans tarder

Ottawa. — Le gouvernement fédéral proposerait, dès l'ouverture de la session, à la fin de janvier, la nomination du comité parlementaire chargé de préparer la redistribution électorale. Les quelque 80 députés qui feront partie de cette commission de la Chambre recevront l'ordre de reviser sans délai la carte politique dans les provinces dont le nombre de députés se trouvera accru ou diminué, par suite de l'amendement à la constitution qui portera de 245 à 255 le nombre des représentants du peuple.

Avis aux Créanciers

Succession de feu Léon Breault, cultivateur de Picardville, Alta

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Léon Breault, décédé le 13 novembre 1946, sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécutrice Marie-Louise Breault, Edifice Banque Royale, Edmonton Alberta, le ou avant le 6 février 1947 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 17 décembre 1946.
Paul-E. Poirier,
Avocat de l'exécutrice,
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier,
Martland and Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

La prière d'un ouvrier

Rome. — Durant le premier congrès national de la Jeunesse ouvrière chrétienne d'Italie, au mois de novembre, le Père E. Bosco lut une prière écrite par un ouvrier de l'usine d'automobiles Fiat, à Mirafiori. Le P. Bosco expliqua que cet ouvrier ne fréquentait pas l'église.

Quand le prêtre l'approcha, lui conseillant de prier, il répondit qu'il ne se souvenait plus des prières qu'il avait apprises dans sa jeunesse. Le prêtre lui répliqua: "Parlez à Dieu en vos propres mots, comme vous me parleriez, en vous souvenant Qui Il est". Là-dessus, cet ouvrier écrivit la prière suivante:

"Au milieu du bruit de nos machines, Vous, O Dieu au-dessus de tout, Père d'une bonté infine. Dans la poésie de que notre prière s'élève dans le ciel vers notre travail, notre pensée se porte vers Vous qui protégez nos familles pendant que nous en sommes éloignés. De nos forges, de nos chantiers, de nos usines et de nos mines, que notre louange s'élève vers Vous, Créateur de cette terre bénie, vers Vous qui nous avez créés à l'image de Votre fils, Jésus. Donnez-nous toujours, Seigneur, force et santé et le moyen d'accomplir notre travail de notre mieux, afin que nos masses ouvrières puissent plus que jamais monter vers Vous, pour Vous glorifier, Dieu éternel et Père de l'universelle fraternité humaine. Amen".

Quand Hitler jugeait

Washington. — Des documents allemands, récemment découverts, révèlent qu'Adolf Hitler considérait l'ancien premier ministre Winston Churchill comme un grand homme. Hitler disait à Mussolini que la Russie avait un grand homme dans la personne de Staline et que la Grande-Bretagne avait le sien dans la personne de Churchill. Il déplorait le fait que la France n'eût pu se trouver un grand homme.

A quoi tient-il le plus?

Stockbridge, Mass. — Ralph Barnes, âgé de 67 ans, qui compte quarante-cinq années d'enseignement, soutient un siège depuis trois mois dans le but de garder son poste d'instituteur. Malgré la demande de démission de la commission scolaire, Barnes se rend quotidiennement à son école. Il passe son temps à lire dans un petit appartement du sous-sol.

Barnes, dont le salaire annuel est de $2,200 par année projette d'intenter une poursuite parce qu'il n'a pas encore reçu son chèque. Il dit qu'il n'a pas l'intention d'abandonner l'enseignement malgré son âge.

Production de clous plus élevée

Ottawa. — Notre production de clous en octobre a atteint 3,000 tonnes contre 1,640 tonnes le mois précédent. Quant à notre production de fil de fer, pour clôture, elle atteint 744 tonnes en octobre contre 241 tonnes en septembre et la production de fil d'acier s'est élevée à 10,706 tonnes contre 3,476.

Lisez et faites lire la Survivance.

Fin d'une vague de crimes à Vancouver

Vancouver. — Un jeune homme de vingt ans, de Vancouver, est entre les mains de la police et devra répondre à six chefs d'accusation pour vol à main armée. Sa confession, qui implique un autre copain, apporte un terme à une vague de crimes marquée de quinze holdups en deux semaines comportant un butin de plus de $8,000.

Combien y eut-il de bergers?

Combien étaient les bergers auxquels un ange apparut et qui vinrent adorer l'Enfant-Dieu nouveau-né? Les peintres, guidés par le pur caprice, en représentent, les uns deux, d'autres trois, quatre et même plus. Suivant un vieux manuscrit grec et anonyme, ils auraient été quatre et se nommaient Misaël, Achaë, Etienne et Cyriace. Cependant, la tradition paraît contraire à cette opinion; elle n'en compte que trois, et tous les voyageurs rapportent que l'église qu'on avait bâtie où l'Ange apparut se nommait l'église des Trois-Bergers.

Cours à domicile de l'U.C.C.

La famille et la terre

4ème leçon: La famille agricole canadienne-française

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs

Les sociologues définissent la famille-souche: "Celle où le foyer se perpétue par une succession ininterrompue d'héritiers de la même profession, qui se transmettent, avec le bien héréditaire, les coutumes, les méthodes de travail et surtout le dépôt sacré des traditions ancestrales."

La famille-souche se distingue de la famille patriarcale et de la famille instable. La famille patriarcale est celle où le foyer retient tous les membres de la famille, même après leur mariage, où tous les biens restent la propriété indivise de la communauté, où le père détient une autorité très étendue sur les personnes et sur les biens. La famille patriarcale se rencontre chez les peuples d'Orient, chez les Slaves de l'Europe centrale, chez certains groupes d'immigrants établis dans les plaines canadiennes, notamment les Mennonites et les Doukobors.

La famille instable est celle où les enfants, à mesure qu'ils deviennent en âge de gagner leur vie, quittent le foyer, s'affranchissent de toute obligation envers leurs parents et leurs proches. Elle se dissout par la mort des parents et recommence à chaque génération. Dans la famille instable, le goût de la nouveauté l'emporte sur l'esprit de tradition. On trouve ce type de famille surtout dans les villes où la vie industrielle entraîne les gens hors du foyer pour le travail quotidien, où la condition de locataire imposée à la majorité de la population rompt à chaque déménagement, les liens qui auraient tendance à se nouer.

Caractères de la famille-souche

La famille-souche présente quelques caractères qu'il convient de dégager. Elle se distingue:

a) Par l'association des vieux et des jeunes

C'est en effet une véritable société qui se forme entre les parents et les enfants. Ceux-ci, quand ils sont devenus en état de gagner leur vie, ne quittent pas le foyer comme cela se produit dans la famille instable. Ils restent à la maison et travaillent, sans salaire, pour la communauté familiale, mais avec l'entente tacite que celle-ci fera tout son possible pour les aider à s'établir quand le temps en sera venu. C'est ainsi qu'on voit dans la plupart de nos foyers agricoles les grands garçons et les grandes filles travailler sans salaire pour leurs parents. Le salaire viendra plus tard, au temps du mariage, sous forme d'un établissement pour les fils et, quelques fois, d'une dot pour les filles.

L'association des vieux et des jeunes s'établit encore entre les parents et l'héritier-associé. Dans la famille-souche, le foyer ne s'éteint jamais avec la mort des parents. Quand ceux-ci prennent de l'âge, ils choisissent parmi leurs fils celui qu'ils croient la plus apte à conserver le bien et à le faire fructifier et se l'attachent comme associé avec droit de succession. Le choix de l'héritier-associé se fait généralement après plusieurs années d'observation et réflexion, pour qu'on soit bien sûr qu'il est apte à remplir une telle fonction. Les vieillards vont quelquefois finir leurs jours au village comme rentiers, mais en se gardant généralement un droit de regard et de remontrance sur toutes les affaires du domaine qu'ils ont cédé; plus généralement, ils restent au foyer jusqu'à leur mort, de sorte que la transmission des traditions, des habitudes de travail et de principes d'éducation se fait sans heurt d'une génération à l'autre.

b) Par la transmission du bien et du métier

Dans la famille-souche, il n'y a pas que le foyer qui passe de l'autorité du père à celle du fils. Le domaine aussi se transmet d'une main à l'autre en restant toujours dans la même famille. Ils ne sont pas rares dans nos campagnes les biens de famille qui n'ont pas changé de nom depuis cent, deux cents et même trois cents ans. Ces biens n'ont jamais été vendus ni achetés depuis des générations. Les vieux se sont "donnés aux jeunes" en se réservant le droit de continuer d'habiter la maison jusqu'à leur mort et d'exiger une rente annuelle en nature ou en espèces.

Avec le bien de famille se transmet aussi le métier. Dans la famille instable, les fils choisissent chacun leur métier sans s'occuper de celui du père. Dans la famille-souche au contraire, le père donne à son fils-héritier, non seulement le foyer et le bien paternel, mais aussi un métier que le fils acquiert en travaillant avec lui. La transmission du métier ne se pratique pas seulement en agriculture; elle est très fréquente chez les artisans, les commerçants, les industriels et les hommes de profession, mais plutôt rare chez les ouvriers et les salariés. L'avocat aura assez souvent un fils qui étudiera le droit et qui exercera sa profession en société avec son père; de même du médecin, de l'ingénieur. Cela est encore plus fréquent chez les artisans: menuisiers, charpentiers, forgerons. La transmission des métiers par la famille-souche aide à conserver les progrès acquis et à en réaliser de nouveaux.

c) Par l'obligation de l'héritier vis-à-vis de ses frères et soeurs

L'associé-héritier n'est pas affranchi de tous devoirs envers ses frères et soeurs qui sont forçés de quitter le foyer paternel. Il a généralement l'obligation de les aider à s'établir, si ce n'est déjà fait au moment où il succède au père; il a surtout la charge de garder à la maison ceux qui désirent y rester, de prendre soin de ceux qu'une infirmité rend incapables de gagner leur vie. Le foyer devient ainsi un centre permanent de protection auquel tous les membres de la famille ont le droit moral de recourir dans les épreuves de la vie. C'est en vertu de ce contrat tacite que la maison paternelle reçoit et héberge des membres qui l'ont quittée depuis longtemps, mais qui reviennent y chercher refuge quand le chômage, la malchance ou le vice les ont réduits à l'état d'indigence.

Inversement, les membres qui ont quitté le foyer paternel se sentent des devoirs vis-à-vis de lui. Quand une mort prématurée emporte l'héritier-associé, l'un ou l'autre des fils partis renonce, s'ils en est besoin, à ses propres ambitions pour venir prendre au foyer la place du défunt et continuer la lignée.

Effets de la famille-souche

"La famille-souche, a écrit Le Play, se développe d'elle-même chez tous les peuples qui, après s'être approprié les bienfaits du travail agricole et de la vie sédentaire, ont le bon sens de défendre leur vie privée contre la domination des légistes, les envahissements de la bureaucratie et les exagérations du régime manufacturier." C'est que la famille-souche est le type idéal d'institution domestique et qu'elle a besoin, pour naître et s'épanouir, de la liberté que seuls connaissent pleinement les peuples agricoles.

La multiplication des lois et l'abondance des fonctionnaires sont un signe certain de déchéance sociale, car chaque fois que la prospérité diminue, le gouvernement se développe aux dépens de la vie privée. Inversement, l'extention de la vie privée est un signe de prospérité.

La famille-souche, quand elle n'est pas contrariée par les lois, développe à un très haut degré le sentiment d'indépendance et une louable méfiance à l'égard de l'état. En rattachant tous les membres au bien de famille, soit pour contribuer à sa prospérité, soit pour en recevoir secours et assistance, elle habitue la société familiale à se suffire à elle-même et à se défendre contre les influences extérieures. C'est pourquoi l'on peut affirmer que les effets de la famille-souche sont:

a) La stabilité de la société domestique

Comme on l'a vue précédemment, la famille-souche, établie sur un domaine qui est à la fois foyer et atelier de travail, assure sa continuité par la transmission imperceptible d'une génération à l'autre de l'autorité morale et des biens matériels. Alors que dans la famille instable, le foyer s'éteint avec la mort des vieux, dans la famille-souche, il passe sans heurt du père au fils. La maison paternelle d'aujourd'hui est celle des générations passées et futures; c'est le port d'attache d'une nombreuse lignée d'hommes et de femmes qui, sans foyer paternel, n'auraient pour les rattacher ensemble que les liens précaires du sang.

b) La transmission des traditions

On entend généralement par traditions, l'ensemble des coutumes, des moeurs, des usages qui se perpétuent plus ou moins intacts d'une génération à l'autre et qui font qu'on distingue une famille d'une autre, un peuple de son voisin. Les traditions familiales créent en quelque sorte le climat d'un foyer; comme il y a des climats froids et des climats chauds, ainsi il y a des familles riches en souvenirs comme il y en a de pauvres en coutumes. On conçoit aisément que la famille-souche soit le réservoir naturel des traditions; elle conserve et transmet non seulement des biens matériels, mais surtout des valeurs spirituelles dont les traditions font partie.

c) La transmission des arts et métiers

C'est dans les familles-souche que se perpétuent les arts et les métiers dont la connaissance s'est acquise au cours des siècles par l'expérience et l'observation de générations d'hommes et de femmes. C'est en tout cas un fait remarquable que, dans les familles émancipées des centres industriels, on ne sait presque rien faire en dehors d'un métier peu compliqué qu'on a appris à l'usine ou à l'école technique. Dans la famille rurale au contraire, tous les membres connaissent une foule de métiers dont les secrets viennent des ancêtres et qu'on transmet scrupuleusement à la génération montante. Les hommes connaissent, en plus du travail de la terre, les multiples usages du bois, du fer et du cuivre; l'on est facilement menuisier, charpentier, charron, maçon, forgeron, cordonnier, sellier. Les femmes savent, en outre de l'art si raffiné de la cuisine dont les gens de la ville ont généralement perdu le secret, travailler la laine, le lin, le cuir; elles filent tissent, teignent, coupent, cousent. C'est pourquoi on a pu les appeler des "femmes de maison dépareillées."

Or, tous ces métiers s'apprennent de père en fils et de mère en fille; ils s'affinent avec les générations pour atteindre parfois au niveau supérieur de l'art. Les familles rurales produisent plus que toutes autres des artistes de génie parce que l'apprentissage d'un grand artiste se fait souvent durant plusieurs générations par toute une lignée d'artisans et d'artisanes appliqués.

La famille-souche, c'est le type supérieur qui distingue généralement les grandes civilisations. Pour revenir à Le Play, "elle convient également à ceux qui se complaisent dans la situation où ils sont nés, et à ceux qui veulent s'élever dans la hiérarchie sociale par des entreprises aventureuses. Elle concilie, dans une juste mesure, l'autorité du père et la liberté des enfants, la stabilité et le perfectionnement des conditions." Ajoutons que, comme l'a démontré par ses monographies et ses études historiques le sociologue canadien Léon Gérin, c'est la famille-souche qui a donné au Canada français sa grande stabilité sociale et qui a permis aux milieux ruraux de langue française de durer et s'étendre en tous sens sur le continent américain.

QUESTIONNAIRE

1—Définissez la famille-souche.
2—Comment se fait, dans la famille-souche, l'association des vieux et des jeunes?
3—Quelles sont, dans la famille-souche, les obligations de l'héritier-associé vis-à-vis de ses frères et soeurs?
4—Comment la famille-souche assure-t-elle la stabilité de la société domestique?
5—Comment se transmettent les arts et métiers dans la famille-souche?



M. H.-J. Main, du Pacifique Canadien, qui vient d'être promu vice-président adjoint de cette compagnie. A l'emploi du C.P.R. depuis 44 ans, M. Main fut surintendant adjoint de la division de Farnham, surintendant de la division de Trenton, Manitoba, et il occupait le poste de surintendant général du transport depuis quatre ans.

Charte aux Caisses de l'Acadie

Caraquet, N.-B. — Lundi, le 16 décembre a marqué l'un des événements les plus importants de toute l'histoire du mouvement coopératif en Acadie puisque ce jour-là, l'on tenait l'assemblée d'organisation de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes à l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst.

A cette assemblée, la Fédération a reçu sa Charte officielle de la Province lui donnant son statut légal et lui permettant l'organisation d'une Caisse Centrale.

La fondation d'une Caisse Centrale au sein de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes avait été décidée lors du dernier Congrès de cet organisme mais cette décision ne pouvait se matérialiser sans avoir obtenu, au préalable, une Charte provinciale. Alors, avec l'obtention de cette Charte, c'est le désir de tous les coopérateurs qui devient une réalité. Le besoin d'une Caisse Centrale se faisait sentir depuis quelque temps et l'essor que prennent les Caisses demandait la mise en action d'une telle organisation pour compléter ainsi la marche ascendante du mouvement coopératif.

Un programme élaboré avait été préparé par les directeurs de la Fédération pour ce grand Congrès. Son Excellence Mgr Camille Leblanc, évêque de Bathurst, assistait à ce Congrès ainsi qu'une nombreuse délégation de membres du Clergé.

Le Congrès s'ouvrit à 1.00 p.m. par l'inscription des délégués et le discours d'ouverture prononcé par le président, M. Hervé Michaud, de Bouctouche.

L'arbre de Noël

C'est à l'Alsace que tous les pays du monde ont emprunté l'arbre de Noël. Retraçons-en l'origine, car elle ne manque pas d'intérêt. Au moyen-âge, on pratiquait beaucoup sur les rives du Rhin le jeu dit "Du Paradis". Comme on avait besoin d'un arbre pour symboliser l'arbre du Paradis et que ce jeu se pratiquait surtout le jour d'Adam et Eve, soit le 24 décembre, on avait choisi un arbre vert et on y attachait des pommes, ou encore, selon les fouilleurs de faits, l'usage d'attacher des bonbons et des jouets aux arbres de Noël. L'arbre toujours vert, même en hiver, n'était autre que le sapin qui fut alors choisi et qui demeura dès lors comme le symbole de l'espérance et de la fidélité constante.

L'arbre de Noël fut introduit à Paris pour la première fois par la célèbre Liselotte, marquise d'Orléans, épouse du frère de Louis XIV, en 1662. C'est à la fin du XVIIIe siècle seulement que l'arbre de Noël a commencé sa conquête, et nous le retrouvons aujourd'hui sur tous les continents et dans toutes les littératures.

Adresse des paroissiens de Beaumont à M. l'abbé J.-E. Lapointe, leur curé

Monsieur le curé

L'an dernier, à pareille date, vous nous arriviez de Bonnyville en compagnie de M. l'abbé Normandeau, notre ancien curé en 1920 et le vôtre en 1913. Au bout de deux semaines de négociations, on nous annonçait du haut de la chaire votre nomination officielle comme curé de Beaumont. Nous étions heureux de faire votre connaissance et c'est de tout coeur que nous avons accepté vos souhaits et vos voeux de pasteur, pour le plus grand bien spirituel et temporel de vos nouveaux paroissiens. Mais au milieu des déménagements des fêtes qui suivirent la visite de paroisse, nous n'eûmes pas le temps de rappeler votre anniversaire de naissance.

Cette année, ayant eu l'occasion et le bonheur de mieux vous connaitre et apprécier vos qualités de coeur et d'esprit, nous ne pouvions laisser passer cet anniversaire sans vous témoigner nos sentiments de gratitude et de reconnaissance pour tout ce que vous avez fait ici, en un si court espace de temps, et vous assurer de notre concours, de notre complète coopération.

La reconnaissance des enfants d'abord, de ces chers petits à qui Notre Seigneur disait: "Laissez venir à moi les petits enfants, car pour eux est le royaume des cieux. A l'exemple du divin modèle, vous avez su trouver le coeur de nos jeunes, à la maison, à l'école à l'église surtout en en faisant des croisés qui prépareront le levain des générations de demain. Les jeunes gens et les jeunes filles, si dévoués, toujours prêts à seconder tous les bons mouvements, continueront l'oeuvre des aînés, des devanciers, de leurs parents, pionniers sur ce coin de terre colonisé par les nôtres au prix de sacrifices, de courage, d'abnégation de toutes sortes et surtout de presévérance. C'est grâce à ces vertus que nos yeux peuvent constater avec orgueil et satisfaction de si beaux résultats dans notre paroisse.

La reconnaissance des adultes, de ceux qui actuellement, de concert avec le Pasteur, guident la barque paroissiale avec sûreté et confiance dans l'avenir. Pie X répondait à ceux qui semblaient craindre pour la barque de Pierre, pour l'Eglise catholique dans les temps troublés: "Je ne crains pas pour la barque de Pierre, mais pour l'équipage."

Si vos paroissiens continuent à vous aider, nous pouvons vous assurer, dévoué Pasteur, que nous ne craignons point pour la barque de Beaumont, pour la survivance de notre chère paroisse et des organisations qui y sont établies afin d'assurer la réalisation de sa mission sur ce coin de terre albertaine que nous avons choisi comme notre patrie. Cependant avec le saint Pie X nous devons craindre pour l'équipage dans ces temps troublés d'après-guerre, encore plus difficiles et plus à craindre que ceux des deux grandes guerres.

Par l'administration des sacrements, par la prédication de la parole divine qui guide notre vie spirituelle et morale, par le dévouement et l'affection dont vous nous donnez la preuve tous les jours, nous espérons et nous osons croire que l'équipage arrivera à bon port. Il ne fera pas comme celui de Christophe Colomb qui commença à se révolter au moment même où il allait découvrir un nouveau continent, et le petit mousse crier du haut de son mât, de toute la force de ses poumons: Terre! Terre!

A Beaumont, la barque de Pierre a subi bien des tempêtes, intérieures et extérieures; pour n'en nommer qu'une, l'incendie de l'église en 1918, avec tout son contenu, même le Saint Sacrement. Comme le disait le curé, chargé de la reconstruction sur les ruines, encore fumantes et attisées, la cloche en tombant semblait pour lors avoir sonné le glas de la paroisse de Beaumont. Mais le patron, saint Vital, celui de Mgr Grandin, les anges gardiens de cette paroisse, les prières, les sacrifices, les bonnes volontés du plus grand nombre réussirent, ce que l'on a appelé avec raison, la résurrection de Beaumont.

Et depuis à peine un an que la divine Providence vous a amené ici comme Pasteur et directeur spirituel, chacun ici et au dehors a pu constater les merveilleux résultats obtenus. Les autres à venir sont aussi prometteurs et deviendront des réalités en l'an de grâce 1947 et pour de nombreuses années à venir.

Veuillez donc, cher et vénéré Pasteur, accepter ces humbles autant que sincères sentiments de reconnaissance, de toute la population de Beaumont. Veuillez compter sur l'entier dévouement et la coopération des petits et des grands, des jeunes et des vieux, pour remplir votre mission, notre mission, puisque nous ne devons faire qu'un seul troupeau, sous un seul Pasteur, qu'un corps et qu'une âme, qu'un sel équipage, dans cette barque de Beaumont qui nous conduire sûrement aux rivages éternels où nous irons rejoindre nos aînés disparus depuis longtemps. En attendant, recevez nos meilleurs voeux de santé, de succès et de longue vie au milieu de nous. Comme gage de sincérité et de notre fidélité à suivre vos directives, nous implorons votre sainte bénédiction.

Les paroissiens de Beaumont

Les huiles de foie de poisson

On recommande de comprendre de l'huile de foie de poisson dans le régime alimentaire des enfants, surtout en hiver, pour leur procurer de la vitamine D. Quand les jours sont courts, les rayons du soleil ne suffisent pas comme source de vitamine D; les huiles de foie de poisson fournissent un utile complément.

Un organisme cinématographique mexicain — la compagnie Peliculas Mexicanas — distribue chaque mois les réalisations de l'Office national canadien du Film, dans tous les pays de l'Amérique latine. La ville de Mexico surtout montre un enthousiasme sans cesse croissant pour les films canadiens.

Journée de l'A.C.F.A. à Falher et Ballater

S. Exc. Mgr Routhier	5.00	Isabelle, Mme	1.00
Révérendes Soeurs	10.00	Joubert, Sylvio	1.00
Aubin, Frank	2.00	Johnson, Lucien	2.00
Aubin, Benoit	1.00	Lauzé, Albert	5.00
Arcand, Jos.	1.00	Lauzon, Martial	1.00
Aubin, Oliva	2.00	Labbé, L.-P.	1.00
Hôtel Adanac	5.00	Lévesque, Gérard	1.00
Aubin, Isidore	1.00	Labbé, Achille	2.00
Allain, Xavier	1.00	Labbé, Pierre	1.00
Auger, Nap.	1.00	L-veillé, Benoit	1.00
Auger, Wilfrid	2.00	Lambert, Léo	1.00
Alexandre, Jos.	1.00	Laflamme, Ferrier	1.00
Aubin, Omer Sr	0.50	Leduc, J.-H.	1.00
Bachand, Bill	1.00	Laflamme, Jos.	1.00
Bugeaud, Mme B.	1.00	Labert, Homer	1.00
Bugeaud, Mlle M.	1.00	Loiselle, Léo	1.00
Beaudoin, Lucien	1.00	Laflamme, Pete	1.00
Beaudoin, Léo	1.00	Lévesque, Ferdinand	2.00
Bouchard, Clément	1.00	Lemire, Donat	1.00
Bugeaud, Gérard	1.00	Loiseau, J.-A.	0.50
Boisvert, Jos.	1.00	Lemire, Robert	1.00
Babineau, Annette	1.00	Lemire, Ernest	1.00
Bruneaul, Albert	1.00	Lauzon, Raoul	1.00
Cartier, Georges	1.00	Landry, Oliva	1.00
Choquette, Jos.	5.00	Mercereau, H.	1.00
Côté, Conrad	1.00	Maure, Georges	2.00
Charest, Rodolphe	1.00	Mercier, Gérard	1.00
Chailler, Henri	1.00	Morin, J.-B.	2.00
Courchesne, A.-O.	1.00	Mimeault, Mme T.	1.00
Chalifoux, Lionel	1.00	Martineau, Alp.	1.00
Campbell, Jean	0.50	Moulun, C.	1.00
Choquette, Royal	1.00	Martel, Mme M.-L.	2.00
Côté, P.-E.	1.00	Olivier, Jac	2.00
Desfossés, J.-R.	3.00	Plante, Frères	1.00
Dentinger, Louis	1.00	Poulin, Jos.	1.00
Doucet, Gérard	2.00	Paul, Pierre	1.00
Dupuis, Albert	1.00	Poirier, Adrien	1.00
Dentinger, Pete	3.00	Poirier, W.	1.00
Doucet, Raoul	1.00	Proulx, Mme G.	1.00
De Tonnancour, Roch	5.00	Pinard, Fernand	1.00
Deslauriers, H.	1.00	Pronovost, L.	1.00
Doucet, Maurice	1.00	Roy, Cyrille	1.00
Dentinger, Tom	5.00	Robertson, Albert	2.00
Dentinger, Art.	2.00	Rémillard, Amable	1.00
Demers, P.-J.	1.00	Roy, Frank	1.00
Despins, Ernest	1.00	Sicotte, Paul-A.	5.00
Dumas, Wilfrid	1.00	St-Arnaud, J.-L.	1.00
Despins, Maurice	1.00	Sicotte, J.-L.	2.00
Emard, Eddie	5.00	Savard, Rosaire	1.00
Forgue, J.-E.	1.00	Turcotte, J.-R.	5.00
Garant, Alphonse	1.00	Therrien, Emile	1.00
Gagnon, Frank	1.00	Thivierge, T.-L.	2.00
Gauthier, Emile	1.00	Tremblay, Emilio	1.00
Guindon, Gérard	1.00	Viens, J.-L.	2.00
Gariépy, Mme	1.00	Villeneuve, Sylvio	1.00
Gervais, Maxime	1.00	Coulombe, André	1.00
Gervais, Joffre	1.00	Despins, Paul	1.00
Gareau, L.	1.00		
Hachez, Camille	5.00		
Houde, Alphonse	1.00	TOTAL	$184.50

La Survivance des Jeunes

2ème congrès d'Avant-Garde à Tangente

le 15 décembre 1946

Sous la présidence du Rév. Père Oscar Pinard, O.M.I., curé de Tangente, nous ouvrons cette après-midi, notre deuxième congrès d'Avant-Garde par la prière.

Après avoir salué pieusement le crucifix et fièrement notre drapeau, M. Léo-Paul Langlois, président d'office, fait la lecture du saint-Evangile.

Mlle Jeanne d'Arc Granger, secrétaire d'office lit les minutes de la dernière assemblée générale du 26 septembre. Mlles Lucille Verreault et Thérèse Langlois proposent et secondent l'adoption des minutes.

Nous entendons ensuite la lecture des comptes rendus des activités de l'Avant-Garde des Saints Martyrs canadiens pour *l'année 1945-46.* MM. Lionel Barrette et Clément Laurin propose et seconde respectivement le rapport des activités.

Nous procédons ensuite aux elections générales de l'Avant-Garde pour l'année 1946-47. MM. René Lussier et Denis Thibault en sont les scrutateurs. Voici les noms des nouveaux élus: présidente gén., Mlle Jeanne d'Arc Granger; vice-prés. gén., Mlle Thérèse Langlois; secrétaire gén., Mlle Céline Dumont; 1er conseiller gén., M. Léo-Paul Langlois; 2e conseiller gén., M. René Lussier; 3e conseiller gén., M. Julien Boivin. Sincères félicitations. . .

Les benjamins de l'école chantent avec gestes appropriés: "Les souliers de Noël."

Nous préparons ensuite notre programme de l'année. Voici les différentes suggestions proposées par les Avant-Gardistes.

1. Proposé par Mlle Thérèse Langlois, secondé à l'unanimité: Que les avant-gardistes continuent leurs bonnes coutumes, prières, cantiques, salut au crucifix, lecture de l'Evangile.
2. Proposé par Mlle Isabelle Nadeau, secondé par M. Henri Boivin: Que les externes du village assistent à la messe sur semaine.
3. Proposé par Mlle Evangeline Gillon, secondé par Julien Gillon: Que l'on demande à nos maîtresses une carte d'émulation pour le catéchisme.
4. Proposé par Mlle M. Marthe Fortin, secondé par M. Julien Gillon: Que les émissions radiophoniques du poste A.M.C. se poursuivent afin d'entendre nos orateurs et nos cantatrices.
5. Proposé par Mlle Jeanne d'Arc Granger, secondé par Mlle Laurette Bouchard: Que les filles se forment un comité et demandent les jeux nécessaires.
6. Proposé par Mlle Georgette Granger, secondé par M. Lionel Barrette: Qu'une dramatisation d'Histoire du Canada soit présentée à chaque assemblée.
7. Proposé par M. Clément Laurin, secondé à l'unanimité: Que les avant-gardistes se surveillent pour bien parler leur langue maternelle.
8. Proposé par Mlle Lucille Verreault secondé par Mlle Cécile Nadeau: Que les rapports, comptes rendus de nos activités soient envoyés plus souvent à la Survivance.
9. Proposé par M. Roger Laurin secondé par Mlle Léona Verreault: Que notre journal bilingue de Tangente soit envoyé à Grand-Père Lemoine.
10. Proposé par M. Lionel Barrette secondé à l'unanimité: Qu'une copie du journal soit offerte à Son Excellence Mgr. Routhier.
11. Proposé par Mlle Pauline Granger, secondé à l'unanimité: Qu'un vote de remerciements soit allégué à Son Excellence pour le prix de catéchisme offert en juin à notre école. Mlle Pauline Granger en fut l'heureuse gagnante.
12. Proposé par Mlle Isabelle Nadeau, secondé à l'unanimité: Qu'un vote de remerciements soit allégué au Rév. Père Parent pour le généreux don de dix dollars offert pour notre bibliothèque de l'école.

Après les propositions nous présentons une petite séance récréative:

1. "Les chevaliers de la table ronde." 2. Distribution des prix de français. 3. Choeur parlé: "Jeunesse missionnaire du Christ." 4. Dialogue: "La leçon d'histoire" par Mlle Laurette Bouchard et son frèrot, 6 ans. 5. Collation des diplômes. 6. Dialogue: "Comme papa" par MM. Clément et Maurice Laurin. 7. Chant: "Pâle étoile du soir."

M. le président invite le Rév. Père Curé à nous adresser la parole. Il nous dit la peine qu'il éprouve de ne pouvoir posséder au milieu de nous Son Excellence Mgr Routhier. Il nous assure que son Excellence aurait aimé assister aux délibérations de l'Avant-Garde des Saints Martyrs canadiens.

M. Roger Laurin propose l'ajournement de l'assemblée et M. Denis Thibault seconde.

Nous terminons par la prière et un vibrant: "O Canada."

LA RADIO

CBK, 540 klcs. — Emissions françaises pour la semaine du 3 déc. au 4 janvier L'horaire est donné en heure normale des montagnes.

Lundi 3 décembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mardi 31 décembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Céleste et Valentin
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mercredi 1er janvier
4h.00 à 4h.15 p.m. — Musique et Littérature.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Jeudi 2 janvier
4h.00 à 4h.15 p.m. — Prenons le Thé.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Les Voix du Pays.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Vendredi 3 janvier
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Samedi 4 janvier
3h.00 à 4h.00 — A être annoncé

Noël missionnaire

Le Père Paul Le Jeune joua un rôle primordial dans les missions du Canada. C'est son audace, son enthousiasme et l'élan infatigable de sa plume qui en ont rendu la réalisation presque facile. A peine arrivé au Canada, le Père Paul Le Jeune s'intéressa aux missions. Bientôt il partit avec les Montagnais afin d'aller étudier chez eux leur langue, leurs usages et découvrir les moyens les plus faciles de les gagner à Dieu. Son hivernement à la mission Notre-Dame des Anges a donné lieu à un magnifique récit qu'on ne lit pas sans émotion. Ainsi, le jour de Noël 1633, le missionnaire put se payer un repas presque luxueux qu'il décrivit avec humour. "Pour notre souper, Notre Seigneur nous donna un porc-épic gros comme un cochon de lait et un lièvre. C'était peu pour dix-huit ou vingt personnes que nous étions, il est vrai, mais la Sainte Vierge et son glorieux époux saint Joseph ne furent pas si bien traités à même jour dans l'étable de Bethléem". Rapprochons ces paroles de la belle légende de saint François d'Assise. N'est-ce pas les plus beaux contes de Noël que nous puissions lire?

LA CRECHE

Salut, petit Jésus, endormi dans la Crèche.
Né pour souffrir,
Qui n'aviez dans l'hiver qu'un peu de paille sèche
Pour vous couvrir!

Salut, petit Jésus, tout petit, tout aimable,
Aux yeux si doux,
Souriant aux bergers, à genoux dans l'étable
Autour de vous.

Salut, petit Jésus, enveloppé de langes,
Enfant si beau
Adoré par les rois et servi par les anges
Dans le berceau.

Salut, petit Jésus, dans les bras d'une Mère,
Silencieux,
Enfant dominateur qui lancez le tonnerre
Du haut des cieux.

Salut, petit Jésus, mon âme vous adore,
Roi triomphant!
Mais vous me paraissez bien plus aimable encore
Petit enfant!

François COPPEE.

Roman historique canadien

Charles et Eva

Par Joseph MARMETTE

Publié avec l'autorisation des Editeurs: Les Editions Lumen, 494 ouest, rue Lagauchetière, Montréal-1.

A bon chat bon rat

—Il est bon de vous dire en passant, mes gars, poursuivit le narrateur, qu'il n'est pas agréable pour un homme de se sentir empoigné tout d'un coup par bras et jambes, presque comme un veau que l'on mène à la boucherie (sur le respect que je vous dois), et emporté ainsi au pas de charge par des démons du genre de ceux qui me voituraient de la sorte. Dire toutes les contorsions, tous les efforts que je fis, toutes les injures et les jurons que je leur jetai en pleine face pour me faire lâcher, impossible. Les diables n'en serraient que plus fort, et, je vous assure qu'ils en ont une **poignée,** ces b. . . là. Je sentais leurs griffes me rentrer dans la viande jusqu'aux os; ça m'allait jusqu'au coeur. Toujours est-il que je me décidai à faire le mouton pendant quelque temps. Remarquez bien qu'on avançait toujours, et, ma foi, ça filait. Tout à coup je jouai des bras et des jambes, comme un diable dans l'eau bénite et j'envoyai tomber les deux escogriffes qui s'étaient chargés de mes jambes, le nez dans la neige à quelques pieds de moi. Mais avant que j'eusse fait aucun mouvement pour me sauver, l'un de ceux qui me tenaient les bras me gratifia d'un certain coup de tête de hache sur la boule. Bon! me voilà les yeux à l'envers et sans connaissance pour le quart d'heure. Il y avait bien de quoi, allez: regardez plutôt.

Ici, Thomas ôta son bonnet de peau de renard, et montra à ses auditeurs une éminence, grosse comme la moitié du poing, qui embellissait son crâne chevelu. Cette bosse était entr'ouverte par le milieu où le sang était coagulé.

—Une chance que vous avez le coco dur, père Thomas, remarqua un jeune soldat sans quoi il y en avait assez pour vous envoyer **ad patres.**

—Tiens! beau bec, voilà que tu fais le farceur, dit Thomas en se tournant vers ce dernier. Je t'assure que si tu avais reçu cette douceur sur le caisson, tu en aurais dix fois plus qu'il ne t'en faudrait pour virer l'oeil. Mais suffit, assez causé.

Combien fus-je ainsi de temps sans connaissance, connais pas. Seulement, quand je pus ouvrir les yeux, il faisait petit jour, les Agniers s'étaient ralliés et arrêtés au milieu du bois et se reposaient un peu du fameux trot qu'ils venaient de faire. Je vis alors à côté de moi et garotté ainsi que j'étais, ce pauvre petit Pierre Mathurin qu'ils avaient aussi pris. Apparemment que les blessures dont il était criblé l'avaient fait évanouir car il ne répondit pas aux paroles que je lui adressai. Pour moi, la caboche me faisait un mal d'enfer: ça me cognait en dedans, toc, toc, ça me faisait si mal, si mal, que je tombai de nouveau en faiblesse, et bonjour la compagnie.

Quand je me réveillai, c'était le soir; les quatre-vingts et quelques Agniers qui nous amenaient prisonniers venaient de camper et d'allumer les feux du soir. Pierre Mathurin et moi étions attachés à deux arbres, à sept ou huit pieds l'un de l'autre. Le pauvre Pierre (que Dieu ait pitié de son âme). . .

—Quoi! il est mort, interrompit l'un des auditeurs.

—Hélas ! oui, continua Thomas d'un air plus triste. Mais, je poursuis. Je disais donc que le pauvre Pierre était bien affaibli par le sang qu'il avait perdu et les douleurs qu'il éprouvait. J'allais lui parler quand l'un des Agniers vint nous apporter à chacun un morceau d'orignal pour notre souper. Je voyais bien que nos ennemis voulaient bien nous nourrir afin de nous maltraiter plus ensuite. J'avais les pieds et les jambes libres, n'étant lié à l'arbre que par les bras et le milieu du corps; aussi quand l'Indien fut à portée, je lui lançai dans le ventre le coup de pied le mieux soigné du monde;. mon homme alla donner de la tête contre un arbre. Quand il se releva, il se tenait d'une main le crâne et de l'autre la bedaine où il paraissait avoir une fameuse colique; ce qui fit rire aux éclats Messieurs ces confrères. Me montrant alors le poing et grimaçant comme tous les diables, il alla s'asseoir contre les autres.

Il était bien facile de deviner qu'ils machinaient contre nous quelque plan infernal; car ils caquetaient comme des commères en nous regardant.

Je demandai alors au pauvre Pierre s'il souffrait beaucoup. Il me répondit qu'il souffrait affreusement et qu'il sentait bien qu'il n'en avait pas pour longtemps.

J'enviai son sort en pensant qu'il mourrait encore assez tranquillement, parce que les Agniers n'auraient pas de temps de le faire souffrir, tandis que moi. . .

J'en étais à me dire ça, quand je vis tous nos ennemis se lever à la fois et se diriger vers nous. Là, ils se consultèrent encore quelque temps et nous regardèrent avec attention; puis, ils allèrent faire un demi-cercle à trente pieds devant nous. Alors, les uns après les autres, ils venaient se mettre en face de nous, a vingt pieds environ et nous lançaient leurs tomahawks aussi près du corps qu'ils pouvaient. Plus la hache s'enfonçaient dans l'arbre, près de notre corps, et, plus ces démons incarnés riaient, sautaient et applaudissaient. Puis, ils venaient arracher de l'arbre leurs tomahawks et nous donnaient qui, un coup de poing, qui, un coup de pied.

Je vous avoue franchement que je me sentis plus d'une fois la chair de poule en voyant briller le fer de la hache, qui passait comme une flamme devant mes yeux, et s'enfonçait dans l'arbre en sifflant à quelques lignes de mes oreilles.

Malgré tout, je faisais bonne contenance, me contentant de leur faire parfois des yeux, mais des yeux! . . . puis de leur dire les plus vilaines choses qui me passaient par la tête.

Quand le dernier m'eut jeté sa hache qui passa si près de ma tête, que je sentis le fer me brûler l'oreille (ce qui était le meilleur coup de la soirée à en juger par leurs contorsions et leurs hurlements), ils vinrent nous regarder encore de près, se consultèrent une minute, puis tournèrent toute leur rage contre Pierre Mathurin. Apparemment qu'ils me trouvaient plus fort que lui et qu'ils me gardaient pour plus tard.

Après l'avoir abîmé de coups et lui avoir arraché ses habits de dessus le corps, ils se mirent à lui déchirer la chair par lambeaux. Les uns lui coupaient les doigts avec leur dents, d'autres faisaient rougir leur tomahawk au feu et le lui appliquaient sur l'estomac. J'entendais griller sa chair sous leurs haches rougies. J'écumais de rage, je grinçais des dents, je me débattais de toutes mes forces pour aller défendre Pierre ou me faire tuer avec lui; j'étais trop bien amarré pour en venir about.

Mais, la chose la plus abominable, la plus exécrable de toutes, ce fut quand l'un de ces bourreaux lui enfonça ses doigts dans les yeux qui lui sortirent de tête et lui descendirent sur les joues! Je lançai les plus terribles malédictions contre ces bêtes féroces, et je fermai les yeux; je ne voulais plus voir! Pas un cri, pas une plainte du brave Mathurin. Il priait avec ferveur. Lorsqu'il eut les deux yeux crevés, il me cria d'une voix déchirante: "Prends soin de ma pauvre vieille mère si tu en reviens, Thomas. — Je te le jure, que je lui dis. — Adieu, je meurs content, acheva-t-il.

Ce furent ses dernières paroles, car j'entendis le bruit d'un casse-tête qui lui broyait le crâne. Un rire infernal s'échappa de ces bouches maudites et quand je rouvris les yeux, tous se jetèrent avec furie sur le corps du malheureux Pierre dont il ne resta bientôt que les os.

Ici de grosses larmes coulèrent sur les joues hâlées du conteur. Plusieurs des auditeurs ne purent s'empêcher d'en faire autant. Eva surtout, cette sensible enfant, pleurait à chaudes larmes. Après quelques instants de silence, Thomas reprit:

"Inutile de vous parler au long de ce qui se passa les deux jours suivants. Je remarquai que les Indiens se dirigeaient vers le Nord-Ouest et regagnaient sans doute leur pays. A part quelques coups que l'on me donnait de temps en temps pour me faire marcher plus vite, je ne fus pas trop maltraité. Mais, voyez-vous, c'est qu'on me réservait pour m'expédier ensuite plus en grand à la fin du voyage. Jolie consolation pour le bonhomme Fournier! Enfin, le soir de la troisième journée, les sauvages campèrent, comme de coutume, et m'attachèrent à un arbre, les mains derrière le dos avec des liens d'écorce de cèdre. Je ne sais pas s'il le fit par négligence, mais celui qui m'attacha ce soir-là serra les liens moins qu'à l'ordinaire; et je sentis que je pouvais remuer un peu les mains à droite et à gauche.

Pendant que les monstres étaient à hurler, à se faire des grimaces, à sauter comme des enragés, je parvins à tourner le dedans de la main en dehors, et à saisir les liens qui m'entouraient; puis, je leur donnai un coup sec pour les casser. Mais, je t'en fiche, ils étaient trop forts pour céder ainsi, et, j'étais dans une position un peu gênante pour les forcer à mon goût.

Alors il me vint une idée par la tête (elle était encore bonne ma boîte à cervelle malgré sa bosse surnaturelle) c'était de frotter mes liens contre la rude écorce de l'arbre et de leur ôter de la force en les usant petit à petit.

Aussitôt dit, aussitôt fait, à l'ouvrage mon vieux! Je me **patine** si bien que lorsque Messieurs les Agniers vont se coucher, je sens que mes liens sont sciés de moitié en épaisseur. Celui qui était chargé de me garder vint m'examiner sous le nez avant de se coucher à mes pieds. Comme je faisais semblant de dormir, il ne fit pas beaucoup d'attention pour voir si j'étais bien attaché. Alors, il se coucha comme les autres et ronfla bientôt comme un chien qui a bien soupé. Je pris bien garde de ne pas troubler ce lourd sommeil: mais je continuai de frotter mes liens contre l'arbre avec précaution. Vous dire si je fus content quand, une demi-heure après, je les sentis se casser après un petit coup que je leur donnai pour voir s'ils étaient encore solides. Pour comprendre ça, mes gars, il faut y avoir été comme moi. Mais suffit!

Il était à peu près onze heures: la nuit était noire comme dans un four, il ventait très fort et il neigeait beaucoup.

J'écoute, voir si tout le monde dort, puis je me baisse *tout doucement* vers mon gardien. Je le vois qui remue, mais avant qu'il jette un cri, je lui saute dessus et je l'empoigne à la gorge, puis, tirant son couteau de sa ceinture, je lui fais deux ou trois bonnes saignées qui lui vont jusqu'au coeur, car il ouvre deux fois de grands yeux puis les referme tout de suite pour la dernière fois. C'était celui qui avait crevé les yeux à Pierre; pas mal payé, hein! vous autres?

D'abord je marche comme un chat qui veut prendre une souris en sournois, arrêtant, regardant, écoutant et continuant d'avancer. Enfin je hâte le pas et je cours, je cours, je cours. Ah! bien oui, quand j'arrêtai le jour paraissait. La neige qui tombait toujours comme une bénédiction couvrait les pistes de mes raquettes, ce qui fit sans doute que les Agniers ne purent pas les retrouver et que je pus me moquer d'eux tout à mon aise. Je marchai ainsi quatre jours vers l'Est, pensant bien vous rencontrer. Mais je ne pouvais aller vite; car j'étais faible, faible comme un homme qui a pris médecine, je tuai quelques lièvres que je mangeai tout crus, craignant d'attirer l'ennemi si je faisais du feu.

Fin finale, je marchai si bien, que cet après-midi je rencontrai Monsieur Dupuis qui se livrait au plaisir de la course et de la chasse. Et vous savez le reste comme moi. Il est ma foi temps que je finisse, car j'ai le gosier sec comme les semelles d'une vieille paire de bottes. Et, dire que je n'ai pas le moindre petit coup de n'importe quoi pour me le remettre en ordre. Bonsoir, mes gars, je me couche car mes échalas sont fatigués, je vous assure. Bonsoir, Monsieur Charles, bonne nuit, Mam'selle!"

—Est-il farceur notre Thomas, dit l'un des Canadiens en le voyant terminer si promptement son récit et se coucher de même.

—Ah! ma foi, on peut bien faire le farceur tout de même, dit un autre, après qu'on a reçu un coup de tête de hache sur la caboche et qu'on a manqué mourir une centaine de fois!

L'exemple de Thomas Fournier fut bientôt suivi, et, une demi-heure plus tard, tous étaient plongés dans le sommeil, excepté les deux sentinelles qui veillaient pour les autres, fouillant des yeux les ténèbres et prêtant l'oreille au moindre des bruits.

(à suivre)

N.B.—La semaine prochaine: "Où il est parlé de différentes choses."

Savez-vous. . .?

Quelles sont les couleurs attribuées à la Sainte Vierge?

Les couleurs attribuées à la Sainte Vierge sont le bleu et le blanc. Le bleu étant la couleur symbolique de l'Esprit-Saint, on l'attribue à l'Epouse de la troisième personne de la Sainte Trinité.

A Marie toujours pure et immaculée, le blanc, symbole de pureté. Car de même que le blanc est la réunion de toutes les couleurs, de même la pureté virginale de Marie résulte de l'ensemble de toutes les vertus. Et les fleurs qui parsèment sa robe blanche et son manteau bleu rappellent l'abondance des dons célestes dont fut enrichie l'âme de Marie.

Tribune-libre

Québec, le 11 décembre 1946

"La Survivance",
Edmonton, Alberta.

Monsieur,

Je demeure à Québec et j'aimerais bien connaitre davantage l'Ouest du Canada.

Je vous serais donc très obligé de bien vouloir me mettre en relation avec un étudiant ou une étudiante de votre région — si cela est possible bien entendu.

Etudiant au Collège des Jésuites de Québec, j'ai 17 ans. De plus, je lis parfaitement l'anglais.

Dans l'attente d'une réponse favorable, je demeure votre tout dévoué,

Luc BOIS,
2 avenue Bellevue,
Québec, P.Q.

Trop d'esprit

Un homme de lettres avait beaucoup d'esprit, mais il ne se gênait pas pour l'exercer aux dépens des autres, fussent-ils ses amis ou même ses parents. Certain jour qu'il se trouvait dans son cabinet de travail tandis que sa nièce jouait avec le chat dans la pièce voisine, il entendit la jeune fille dire à l'animal:

—Fi! la vilaine bête!

—Ma nièce, cria l'homme de lettre, est-ce que vous vous regardez dans la glace?

—Non, mon oncle, répondit promptement la jeune fille, c'est votre portrait que je regarde.

L'ancien président des Etats-Unis et le secret des atrocités communistes

Pennsylvanie. — On a révélé aux Etats-Unis que durant la guerre M. Roosevelt exila à Samoa, archipel d'Océanie, l'un de ses amis les plus intimes et l'un des membres les plus en vue du service diplomatique, M. Earle, parce que celui-ci voulut faire connaitre au public américain le danger du fascisme impérialiste rouge.

M. George H. Earle, qui fut gouverneur de Pensylvanie, ambassadeur en Autriche et en Bulagrie, dans un interview exclusif au **Journal-American**, a établi les trois faits suivants:

1—Il fut rappelé de Turquie par le président Roosevelt parce qu'il avait préparé des rapports démontrant clairement les dangers du fascisme rouge dans le Moyen-Orient et dans le Proche-Orient.

2—Après qu'il eût écrit à M. Roosevelt pour lui faire connaitre ses intentions de révéler aux Américains les dangers que les agressions de Staline constituaient, il fut envoyé à Samoa où il dut demeurer plusieurs mois.

3—Il fut rappelé aux Etats-Unis par le président Truman qui lui dit que "c'était la dernière fois que la Samoa serait utilisée comme une Sibérie américaine".

Les rapports sur les nazis bien reçus

"Je suis, dit M. Earle, descendant d'une ancienne famille de Quakers et les Quakers savent ce qu'est la persécution. A titre de représentant personnel de M. Roosevelt en Turquie, de 1942 à 1945, j'eus l'occasion de causer avec de nombreux réfugiés appartenant à diverses religions, et qui avaient été victimes de la persécution de Hitler et de Staline.

"Tant que mes rapports traitaient des nazis, ils furent reçus avec reconnaissance à la Maison Blanche, et M. Roosevelt me félicita à plusieurs reprises pour ce qu'il appelait **mes services inappréciables.**

Des faits qu'on ne veut pas révéler

"Je commençai ensuite à recevoir des renseignements sur les brutalités commises par Staline et ses agents. J'appris que tous les mouvements de résistance dans les Balkans, en Hongrie, et en Pologne étaient sous le contrôle des communistes et que dès 1942 la propagande rouge était aussi antidémocratique que celle des nazis.

"Dans mes rapports au président, je citai ces faits. Je lui dis qu'il y avait danger que nous renversions deux gangsters moyens, pour les remplacer par un troisième beaucoup plus puissant.

J'insistai sur le fait qu'il était important de gagner la guerre, mais qu'il fallait surveiller la forme bolcheviste du totalitarisme et que nous devrions être prêts à faire face à cette menace à la fin des hostilités.

"C'est alors, continua M. Earle, que le trouble commença.

"J'appris en Turquie que je n'étais plus bien vu à la Maison Blanche. La raison? Mes rapports anti-russes.

"Je fus rappelé aux Etats-Unis.

L'exil

"Je m'étais enrôlé dans l'armée au début de la guerre et je portais encore l'uniforme de la marine. Quand j'arrivai aux Etats-Unis, M. Roosevelt m'offrit ses remerciements pour mon travail et me suggéra de retourner à l'état civil."

M. Earle ajouta qu'il réfléchit pendant quelques jours sur la faoçn avec laquelle il était traité, puis qu'il écrivit au président pour lui dire qu'il avait l'intention de faire connaitre au public les véritables conditions en Europe.

Dans cette lettre au président, M. Earle déclara que la Russie devenait une menace beaucoup plus grande que l'Allemagne et même le Japon ne l'avaient jamais été. Il parla des horreurs de la dictature rouge en Europe et insista sur le fait qu'elle n'avait rien de commun avec la démocratie. Il avertit le président qu'à moins que les Etats-Unis ne changent leur politique étrangère, l'Europe et l'Asie étaient condamnées au bolchevisme.

En moins d'une heure le président me répondit. Il me défendit de faire cette déclaration.

"Il me disait entre autres choses qu'une pareille façon d'agir constituerait un manquement aux bienséances. Il ajoutait qu'il avait changé d'idée relativement à mon retour à la vie civile. **Il m'envoya à Samoa en qualité d'assistant gouverneur.**

"C'était l'exil et je m'en rendais compte.

"Comme j'allais quitter San Francisco le président mourut subitement. J'écrivis à l'assistant-secrétaire de la Marine, M. James Forrestal, expliquant les circonstances qui avaient précédé ma nomination à ce poste. Il me répondit qu'il valait mieux que je me rende à Samoa. Il se servit de la Marine comme d'un instrument politique pour m'envoyer en exil.

Le retour

M. Earle passa quatre mois sur l'ile isolée du Pacifique. Pendant ce temps Staline et les Bolchevistes continuèrent leur oeuvre néfaste.

"J'écrivis au président Truman et lui demandai de retourner aux Etats-Unis. Il me télégraphia de retourner immédiatement aux Etats-Unis ajoutant que c'était la dernière fois que Samoa servait de Sibérie américaine.

Communisme et démocratie sont opposés

"Il est une chose dont les Américains doivent se rendre compte: c'est que les Rouges n'ont aucune conception des trois choses qui nous sont chères: l'âme humaine, la vie humaine, les droits humains".

Il avertit que maintenant, plus que jamais, les Américains doivent être sur leurs gardes contre les dangers de la diplomatie hypocrite de la Russie.

"Les Russes se montrent conciliants maintenant. Ils semblent vouloir travailler avec les démocraties.

"Ne croyez pas à leur soi-disant sincérité. C'est là leur manoeuvre la plus dangereuse. Ils veulent nous endormir pour ensuite nous frapper dans le dos."

Observatoire

(Suite de la page 1)

franchement et honnêtement ce que l'on pense, dans un esprit de compréhension mutuelle.

Mieux encore, dirons-nous, c'est de poser des actes de bonne entente. Si nos traditions de langue, de culture et de religion ont une si grande valeur, qu'on nous laisse les moyens, dans les provinces où nous sommes en minorité, de les conserver intégralement.

* * *

Un autre témoignage

A une enquête du "Financial Post" de Toronto sur l'américanisation possible du Canada d'ici vingt-cinq ans, sir Ernest MacMillan a répondu:

"Dans vingt-cinq ans, Canadiens et Américains se ressembleraient sans doute beaucoup si ce n'était de l'accroissement considérable du groupe canadien-français."

Le célèbre chef d'orchestre qui a beaucoup voyagé et rencontré, ici et à l'étranger, toutes sortes de personnalités, expose les tendances vers l'américanisation qui menacent nos compatriotes de langue anglaise, et il ajoute:

"Mais, nous disposons d'un antidote à ce péril dans le Canada français, et surtout dans le rythme accru avec lequel il grandit numériquement. Nombre de nos Canadiens anglais voient ce phénomène avec inquiétude, mais quel que soit notre préjugé à l'égard des deux races, canadienne-anglaise et canadienne-française, nous devons envisager les faits avec courage. La seule façon de modifier la tendance actuelle des Canadiens français de prendre l'avantage sur les Canadiens anglais par le nombre, consiste à rendre notre politique d'immigration moins restrictive. Je ne vois pas d'autre moyen d'en sortir.

"Le Canada veut-il développer sa personnalité comme nation? Dans ce cas, il faut que nous en venions à une entente avec nos compatriotes canadiens-français. Il faut que nous fassions la synthèse des deux traditions, l'anglaise et la française, en y joignant les qualités nouvelles que nous avons pu acquérir de notre propre mouvement. Mais, je n'ai pas l'impression que nous avons fait beaucoup de progrès dans cette voie. Aussi, pour persévérer, nous faudra-til faire preuve de courage, d'intelligence et, par-dessus tout, d'une compréhension nationale et non plus provinciale. Pour cela, il faut absolument que les deux races canadiennes suivent l'une et l'autre cette voie, sans quoi, avec le temps, les Canadiens anglais deviendront de plus en plus Américains, et les Canadiens français s'isoleront de plus en plus dans leur "insularité".

Si les Canadiens français sont un antidote contre l'américanisation, s'ils constituent une force nationale sur laquelle tout le Canada peut compter, pourquoi vouloir les noyer dans une immigration intense? Sir MacMillan n'est pas sans savoir que des milliers d'immigrants, une fois arrivés au Canada, se sont hâtés de traverser les frontières et que, parmi ceux qui sont restés chez nous un bon nombre verraient d'un bon oeil le Canada passer aux Etats-Unis.

Sir MacMillan veut-il que le Canada reste canadien ou s'il ne le veut pas?

Récolte très abondante de tabac

Cette année, la récolte de tabac au Canada, qui s'est chiffrée par 110,000,000 de livres, a établi un record. Grâce aux recherches élaborées conduites par les hybridistes du ministère fédéral de l'Agriculture, les variétés améliorées cultivées présentement dans les régions de production du Canada rendent desormais inutile l'importation du tabac à pipe et à cigarettes, sauf pour le mélange de certaines marques. Toutes les cigarettes du type Virginie fabriquées au Canada le sont avec du tabac produit au pays.

Ces vignettes montrent un champ de tabac de haute qualité et des travailleurs préparant les feuilles pour le séchage et l'entreposage.

Les nouveaux taux de l'impôt sur le revenu en vigueur le 1er janvir

Les employeurs d'un bout à l'autre du pays, de même que les divers départements et services fédéraux, ont reçu les tables et les formules d'impôt sur le revenu de 1947 pour les salaires.

Une étude des nouveaux taux indique une diminution de 10 à 90 pour cent suivant les cas. Comme toujours, les célibataires et les familles sans enfants restent les plus taxés. Contrairement à ce qu'on a pu laisser croire de prime abord, les parents qui retirent des allocations familiales n'auront pas d'impôt plus élevés à payer. Il y aura exception toutefois pour ceux qui négligent ou refusent de s'inscrire pour ces allocations.

Les nouvelles taxes entreront en vigueur le 1er janvier et continueront d'être déduites de l'enveloppe de paie.

Le tableau ci-dessous compare l'impôt actuel avec l'impôt 1947 pour les gens mariés sans dépendants ou avec un, deux, trois ou cinq dépendants et qui ont un salaire mensuel:

Salaire		Sans enfants	1 enfants	3 enfants	5 enfants
$150	nouvel impôt	5.35	3.50	....	....
	présent impôt	11.40	9.90	7.70	9.00
$200	nouvel impôt	17.20	15.25	11.30	7.30
	présent impôt	24.40	20.50	21.10	20.20
$250	nouvel impôt	30.30	28.05	23.65	19.20
	présent impôt	38.85	34.00	35.70	36.95

Sur les salaires hebdomadaires

Tableau de l'impôt actuel et du nouvel impôt pour les gens mariés sans dépendants ou avec deux ou quatre dépendants. Cet impôt est pour un salaire hebdomadaire:

Salaire hebdomadaire		Sans enfants	2 enfants	4 enfants
$40	nouvel impôt	2.50	1.60	.70
	présent impôt	3.95	3.10	2.45
$50	nouvel impôt	4.95	3.95	3.05
	présent impôt	6.65	5.70	5.85
$60	nouvel impôt	7.60	6.60	5.55
	présent impôt	9.65	8.15	7.60

Taxes des célibataires, Hommes et femmes

Les célibataires à l'emploi du gouvernement étant en grand nombre, voici, après contributions au fond de pension, l'échelle de l'impôt:

Salaire mensuel	Nouvel impôt	Présent impôt
$ 65	.50	2.65
75	2.60	4.50
85	4.75	6.50
90	5.95	7.65
100	8.30	10.05
125	14.25	16.45
150	20.30	23.20

Impôt des salariés, sur une base annuelle

Voici, sur une base annuelle, l'impôt de 1947 et celui de 1946, pour les célibataires et les gens mariés:

Revenu annuel	Célibataire Impôt 1947	Célibataire Impôt 1946	Gens mariés Impôt 1947	Gens mariés Impôt 1946
$ 750	....	25	....	....
1,000	55	77	....	....
1,500	180	208	....	84
2,000	313	370	118	194
3,000	593	692	383	491
4,000	896	1,070	663	810
5,000	1,026	1,452	973	1,158
7,500	2,058	2,495	1,793	1,793

La situation . . .

(Suite de la page 1)

nement central tant que le péril russe ne sera pas disparu; 3.—faire disparaître les dégâts causés par la guerre aussitôt que possible et permettre à l'Allemagne de rétablir son économie dans toutes les industries non-militaires; 4.—saturer l'Allemagne d'une active propagande anglo-américaine, jusqu'à ce qu'elle en soit imprégnée et qu'elle soit complètement gagnée aux puissances de l'Ouest.

Déportations scandaleuses

On sent de nouveau beaucoup d'angoisse au sujet des atrocités. Très souvent ces histoires sont exagérées. Voici pourtant un fait qui s'est produit l'autre jour.

Il y avait un bal près de Stpoelten et un soldat russe entra et demanda à une jeune fille autrichienne de danser avec lui. La jeune fille lui dit qu'elle ne pouvait pas, parce qu'elle allait danser avec un jeune homme autrichien. Là-dessus, le soldat russe donna un coup de pied à la jeune fille, et le jeune Autrichien vint à son secours. Personne ne fut sérieusement blessé, mais les officiers russes intervinrent. Il y eut procès militaire de tous les jeunes gens et jeunes filles présents au bal; tous furent condamnés à un an de travaux forcés en Sibérie, excepté les deux qui avaient été cause de l'incident et qui reçurent cinq ans.

La Sibérie pour les jeunes filles n'a pas une signification géographique. Leur destination est, en fait, toute différente. Elles sont envoyées dans les maisons mal famées de l'Armée rouge. Il est grand temps que l'on dise au monde les choses telles qu'elles sont.

La situation économique en Autriche demeure très mauvaise, même le marché noir manque de marchandises. Il fait très froid et on manque de chauffage, même dans les hôpitaux. Les experts croient que cet hiver environ 40,000 personnes vont mourir directement par la famine seulement. Ce chiffre ne tient pas compte de ceux qui mourront, croit-on, du froid, du coma, de la tuberculose et d'autres maladies ausées par le manque de nourriture. . . Le froid, la faim, les déportations, le transfert des industries en Russie, l'incompétence déplorable de la bureaucratie dans les diverses zones, tout a fait diminuer le prestige des Alliés et l'a réduit en peu de temps à près de zéro.

Ministre protestant qui se fera prêtre

Londres. — **Mgr Amigo, évêque de** Southwork, a conféré le sous-diaconat à l'ancien ministre protestant **John** Stephenson, âgé de 58 ans. **Ce dernier** complétera ses études théologiques au collège Beda, qui est le collège des ecclésiastiques britanniques à Rome.

Crucifix remis en place

Berlin. — Les crucifix qui avaient été enlevés des écoles de Bavière par ordre des nazis, seront prochainement rétablis en vertu d'une ordonnance du ministère bavarois de l'instruction publique et des cultes.

La Semaine sociale de 1947

La Commission générale des Semaines sociales du Canada s'est réunie à Montréal le 12 décembre dernier, sous la présidence du R. P. Archambault, s.j. Elle a définitivement fixé la tenue de la Semaine sociale de 1947. Celle-ci aura lieu du 25 au 28 septembre, à Rimouski. Le sujet en sera la Vie rurale. Son Exc. Mgr Courchesne, présent à la réunion, s'est déclaré des plus heureux de cette décision. Il espère que cette deuxième Semaine qui se tient à Rimouski, obtiendra autant de succès que la première en 1933. Le sujet est d'un vif intérêt, non seulement pour la région du bas du fleuve, mais pour toute la province, tout le pays.

La Turquie agit contre les communistes

Istamboul. — L'armée turque a cadenassé huit imprimeries à Istamboul, empêchant ainsi l'impression et la distribution d'organes "à tendance communiste" et a mis hors la loi les sections de deux nouveaux partis politiques, décrits comme "étant dirigés à la manière communiste par des personnes qui ont des tendances extrémistes communistes".

De source sûre, on a décrit cette décision comme "une petite purge" et l'on considère aussi que c'est peut-être là un avertissement à l'effet que le gouvernement turc est prêt à résister à "tout mouvement subversif".

Actes de persécution en Pologne

Rome. — L'Osservatore Romano a récemment annoncé que le Vatican a été averti que deux évêques ruthéniens ont été déportés en Russie, au mois de juin dernier. Le journal étudie la situation faite au clergé de cette nationalité dans les diocèses de Przemysl et Lomza en Pologne. Il a même démontré que les autorités soviétiques persécutent l'Eglise arménienne, selon un plan de déchristianisation.

"On a donné neuf heures à l'évêque de Przemysl pour faire ses malles", dit le porte-parole. "L'évêque a répondu qu'il ne partirait pour aucune considération, qu'ils peuvent le tuer. Des soldats l'ont trainé dans la rue, battu et insulté."

"Quand, dans la rue, l'évêque a refusé de monter dans le camion, des soldats l'y ont hissé et sont partis à destination de la Russie. L'évêque ne portait que la soutane de prêtre, la croix pectorale et la barrette. Un soldat jeta au fond du camion le manteau et le chapeau de l'évêque."

"Même l'Eglise arménienne a connu de mauvais moments. Les chefs et les ouailles ont été dispersés. Un tribunal militaire soviétique, le 15 mars 1946, a condamné Mgr Kajetanowicz, un vicaire capitulaire, à dix ans de travaux forcés pour collaboration. On le tenait emprisonné depuis le 26 novembre 1946. Le chanoine Kwapinski, faible et incapable de travailler, a reçu une condamnation de dix ans aux mêmes travaux et l'abbé Romaskan a reçu une sentence de quinze ans."

M. Ray Lawson nommé lieut.-gouv. d'Ontario

M. Ray Lawson, O.B.E., industriel âgé de 60 ans, de London, a été nommé lieutenant-gouverneur de la province d'Ontario et il entrera en fonction le 26 décembre.

On félicite l'hon. Maurice Duplessis de la campagne contre les Témoins

Montréal. — Le comité diocésain d'Action catholique de Montréal vient d'adresser au premier ministre Maurice Duplessis la lettre suivante dans laquelle il félicite chaleureusement le procureur général de la campagne entreprise contre les Témoins de Jéhovah et les communistes.

M. le Premier Ministre,

Le Comité diocésain d'Action catholique veut vous féliciter de tout coeur pour votre attitude courageuse envers les Témoins de Jéhovah et les communistes. Il sait bien que ces deux organisations n'ont pour but que de saper les bases de la société. Au nom d'une liberté mal comprise, un chef du gouvernement n'a pas le droit de laisser grandir et se développer des groupements dont les principes tendent à détruire toutes les libertés.

Vous agissez en l'occurrence en véritable chef d'Etat, soucieux du bien religieux et civil de sa province, et nous applaudissons à vos énergiques déclarations.

Comptez sur tout l'appui du Comité diocésain des mouvements d'Action catholique et des soixante-deux associations diverses dont il est appelé à coordonner les activités.

Veuillez nous croire, M. le Premier Ministre, vos bien dévoués.

Pour le Comité diocésain,
d'Action catholique,

(signé)
Mgr Albert Valois, directeur,
M. Eugène Simard, président,
Mme Willie Major, présidente.

Québec. — La Commission Scolaire de Québec a adopté à la demande de Me Raymond Cossette, commissaire, une résolution pour féliciter l'hon. premier ministre, M. Maurice Duplessis, de son attitude ferme et énergique à l'endroit des Témoins de Jéhovah et pour l'assurer de sa parfaite collaboration et de son appui total dans cette campagne.

On lisait entre autres choses dans cette résolution que le bureau des Commissaires d'Ecoles de Québec se rend conscient de son rôle et de ses responsabilités en matière d'éducation et d'instruction des enfants. Les parents sont les premiers éducateurs de nos enfants. D'autre part, les Témoins de Jéhovah essaient de pénétrer illégalement et de force dans nos foyers pour y répandre leurs doctrines subversives qui tendent à saper à leur base non seulement les religions, mais aussi l'autorité civile.

La Cour suprême devra décider

Washington. — La Cour suprême des Etats-Unis a consenti à agréer un appel en dix points, présenté par John Lewis et l'union des mineurs, contre leur condamnation et les amendes qui s'élèvent à $3,51,000 à la suite de leurs 17 journées de grève.

Ce haut tribunal avait déjà accepté de se prononcer définitivement sur la validité de la décision que prit le juge Alan Goldsborough lorsqu'il tenta d'arrêter la grève en proclamant un ordre de prohibition que Lewis ignora.

Les événements placent les deux parties en cause devant la Cour Suprême, comme appelantes, tous deux demandant une décision finale sur le point de loi soulevé par le gouvernement américain.

Ce ne sera cependant que le 14 janvier que cette Cour pourra entendre les plaidoyers des deux parties.

Lewis prétend que les amendes étaient si élevées qu'elles violaient la constitution américaine. Il met de plus en doute le droit de Goldsborough d'ordonner à Lewis de retirer son avis que le contrat de travail des mineurs était terminé.

Blé américain en Angleterre

Londres. — Un haut fonctionnaire a déclaré que la situation du blé s'est quelque peu améliorée en Grande-Bretagne et que le ministre de l'Alimentation, John Strachey, a décidé de ne pas se rendre à Washington pour réclamer un accroissement des secours américains. Les Etats-Unis ont promis au gouvernement britannique pour janvier 84,000 tonnes de blé et 36,000 tonnes de farine.

Refus motivé

Londres. — Sir George Rendel, délégué britannique, a dit au comité intergouvernemental des réfugiés que les attaques de la Pologne contre le Vatican décident plusieurs expatriés catholiques polonais à ne pas retourner dans leur patrie.